Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur

J.-E. MORRIER, Administrateur

15ème Année 2-703 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 12 août 1925 No. 22

L'Eglise de l'ouest menacée d'un grand malheur

Le courrier de Winnipeg nous apportait samedi dernier une nouvelle qui nous attriste beaucoup. Tous les vrais amis de la cause catholique en seront peinés, et ne manqueront pas d'adresser à Dieu des prières ardentes, pour que soit au plutôt conjuré le malheur qui menace l'Eglise catholique dans l'Ouest.

UNE OEUVRE DE PRESSE VRAIMENT CATHOLIQUE.

Personne n'ignore le rôle important et éminemment apostolique qu'a joué dans l'établissement de l'Eglise de l'ouest la grande oeuvre de presse de Winnipeg connue sous le nom de la *West Canada Publishing Co.* Fondée par Mgr Langevin et la congrégation des Oblats dont il fut un des plus illustres enfants, elle avait hérité du zèle des premiers apôtres. Elle ambitionnait de garder au Christ Jésus les milliers d'immigrants que le monde catholique déversait dans nos plaines récemment ouvertes à la colonisation; et pour cela elle avait fait le rêve, beau et grand, de leur publier à chacun un journal dans sa langue. En leur parlant l'idiôme des ancêtres, elle espérait les attacher plus amoureusement à leur pays d'adoption, les conserver plus facilement fidèles aux traditions catholiques de leur pays d'origine, et atténuer ainsi dans la mesure du possible les dangers d'une transplantation trop hâtive dans cette terre que se disputent tous les appétits et dont l'atmosphère même semble griser d'une liberté folle. Il s'agissait surtout de les soustraire à l'influence et aux entreprises du protestantisme contre leur foi.

LA SYMPATHIE QUI LUI EST DUE.

Ce programme ambitieux, mais non supérieur aux industries de son zèle, la *West Canada Publishing Co.* l'a rempli dans la mesure de ses moyens; si bien que la population catholique toute entière, sans distinction de rite ou de nationalité, doit ni lui taire sa reconnaissance ni lui marchander sa sympathie quand le malheur vient, comme aujourd'hui, menacer de ruine cette oeuvre si méritante.

Laissons à la *Liberté*, notre estimable confrère du Manitoba et l'hebdomadaire français de la série de journaux publiés chaque semaine par la *West Canada*, le soin de raconter les regrettables événements qui mettent l'existence de la compagnie, et par suite celle de la *Liberté*, en si grave danger.

FONDATION DE LA "LIBERTE".

"Notre journal, écrit-elle, existe depuis douze ans. Il a passé à travers les difficultés inhérentes à la fondation et à la mise en marche des journaux du même caractère. La *Liberté* a progressé, elle est maintenant viable et ne demande qu'à vivre pour continuer le travail nécessaire de liaison entre les groupes français du Manitoba.

"Toutefois, il faut dire que la *Liberté* n'est pas autonome. Elle est la propriété de la *West Canada Publishing Company.* Ceux qui ont pris part à la fondation de notre journal savent que sans la *West Canada Publishing Company*, la *Liberté* n'eût pas vu le jour. C'est cette compagnie qui a comblé les déficits de notre journal pendant les années pénibles du début.

"La *West Canada Publishing Co.* a été fondée pour faire oeuvre de presse catholique bien avant l'apparition de la *Liberté*. Elle publie et a publié des journaux en anglais, en français, en allemand, en polonais et en ruthène.

UN GESTE APOSTOLIQUE.

"Le *Canadian Ukranian*, acculé à la banqueroute il y a une couple d'années, est venu supplier la *West Canada Publishing Co.* de vouloir bien le sauver en lui prêtant son crédit, l'expérience de son personnel et le dévouement de ses employés. Ce n'est pas sans hésitation que les directeurs de la *West Canada Publishing Co.* ont consenti à accepter pareilles responsabilités. On fit valoir les raisons d'apostolat auprès de nos coreligionnaires ruthènes; le journal était nécessaire à une population privée de desserte religieuse suffisante et gravement menacée, dans sa foi. Cette raison, et celle-là seule, fit passer outre aux craintes qu'inspirait aux directeurs de la *West Canada Publishing Co.* un nouveau fardeau ajouté à une charge déjà lourde. Cette compagnie consentit donc à se charger de l'administration matérielle du journal, tout en laissant à l'autorité ecclésiastique ruthène le soin de voir à la rédaction et à la censure d'un journal imprimé dans une langue inconnue de la direction de la *West Canada publishing Co.*

SENTENCE INJUSTE ET DESASTREUSE.

"Or le journal ruthène, récemment poursuivi pour libelle, vient d'être condamné à payer $7,000: $2,000 de dommages supposés et $5,000 comme sanction disciplinaire. Ce verdict est d'une sévérité inconnue jusqu'ici dans les annales du journalisme canadien. Nous le croyons de la dernière injustice, mais la sentence est portée.

"C'est donc une affaire de $10,000 à peu près, en y ajoutant les frais légaux. Comme la compagnie d'impression est conjointement responsable avec le journal ruthène et que celui-ci est dépourvu de moyens financiers, c'est la *West Canada Publishing Co.* qui devra payer.

AUTRES POURSUITES.

"Dix mille piastres ajoutées au fardeau déjà lourd qu'elle doit porter, c'est énorme. Si encore il lui suffisait de verser cette somme pour se libérer de tous ses ennuis, elle s'efforcerait de la trouver. Mais une nouvelle poursuite de $10,000 est venue se greffer sur la première et il y en a d'autres en perspective. En présence d'un tel état de choses, il ne reste d'autre alternative à la *West Canada Publishing Co.* pour protéger les droits de ses vrais créanciers que de déposer son bilan, en vue d'une réorganisation.

"Elle doit adopter cette ligne de conduite tout en se rendant compte qu'une liquidation ne lui permettra pas de réaliser la valeur de son actif et l'empêchera de faire complètement honneur à ses affaires. Dans le malheur qui la frappe, cette considération est celle qui lui est le plus pénible. Inutile de dire qu'elle ne s'y résigne que forcée par des circonstances indépendantes de sa volonté.

LE SORT DE LA "LIBERTE".

"*La Liberté* fait partie légalement de la *West Canada Publishing Co.* et doit suivre cette dernière dans sa liquidation. La sympathie très vive que nous avons toujours rencontrée chez nos abonnés nous a portés à les mettre au courant de cette triste affaire. Le souci de notre honneur nous commandait, au surplus, de dire publiquement la raison de nos difficultés actuelles.

"Mais nous ne nous laissons pas abattre par cette dure épreuve et nous entendons bien ne pas en mourir. Depuis douze ans qu'elle existe, la *Liberté*, a croyons-nous, amplement justifié sa raison d'être, elle est devenue un organe essentiel de notre vie nationale au Manitoba et l'idée même de sa disparition est de celles auxquelles nul d'entre nous ne voudrait s'arrêter. Aussi est-ce avec un courage non entamé et forts de la sympathie de nos compatriotes de la province et de tout le Canada que nous entreprenons dès aujourd'hui une réorganisation nécessaire pour continuer notre oeuvre de presse catholique et nationale.

"Nous espérons que la publication de la *Liberté* et des autres journaux de la *West Canada* ne sera pas interrompue."

IL FAUT QUE CETTE OEUVRE REVIVE.

Tel est bien aussi le voeu de l'Ouest catholique et tout particulièrement des 100,000 Franco-Canadiens. S'il fallait que cette fondation bienfaisante ne se relevât point, ce serait cinq journaux catholiques qui disparaîtraient du coup. Non seulement les Polonais et les Ruthènes se verraient privés de la seule publication catholique qu'ils possèdent au Canada, mais encore nos coreligionnaires de langue anglaise et allemande ainsi que nos frères du Manitoba souffriraient un dommage incalculable du fait de la cessation des périodiques qui alimentent aujourd'hui leur vie religieuse et nationale.

Parlant plus spécialement au nom des nôtres, nous disons:

"Il faut que la *Liberté* vive!" Nous ne sommes pas déjà si forts que nous puissions nous passer de ses services. Le Manitoba français a besoin de sa voix pour se faire entendre en hauts lieux, pour porter au tribunal de l'opinion canadienne les denis de justice dont il souffre, pour resserrer l'union sacrée de ses enfants et faire connaître à la grande famille française les oeuvres magnifiques de survivance qui y fleurissent.

A LA LOUANGE DE LA "WEST CANADA".

Remarquons-le à la louange de la *West Canada*, c'est dans l'exercice de la charité qu'elle tombe victime du malheur. Son geste est l'un des plus beaux qui aient honoré chez nous la solidarité catholique. Puisse-t-il enseigner à tous la conduite à suivre en pareilles circonstances par les disciples du Christ rédempteur envers leurs coreligionnaires dans le besoin.

Celui qui ne laisse pas l'aumône d'un verre d'eau sans récompense saura tirer sa gloire de cette épreuve passagère: sur les ruines de la *West Canada* s'élèvera bientôt, espérons-le, une oeuvre de presse tout aussi forte, plus forte même, et germera le principe d'une coopération plus étroite et plus féconde entre les diverses nationalités qui forment l'Eglise de Dieu dans l'Ouest.

Si les catholiques le voulaient, s'ils voulaient prendre un peu d'intérêt aux oeuvres de presse qui les sauvent de l'apostasie et religieuse et nationale, le relèvement d'une compagnie comme la *West Publishing Co.* serait effectué dès demain et le flot de littérature catholique qu'elle alimente continuerait sans interruption à couvrir les nations de l'Ouest des bienfaits de la vérité divine.

U. Langlois, O. M. I.

Les Conservateurs remportent la victoire

Saint-Jean, N. B.— Le chef de l'opposition, l'hon. J. B. M. Baxter, monte au pouvoir à la législature du Nouveau Brunswick avec 35 députés derrière lui. Le parti conservateur a remporté 36 sièges sur 48, ce qui lui donne une majorité de 24 en chambre.

Il n'y avait que trois candidats fermiers sur les rangs et deux indépendants qui tous les deux ont perdu leur dépôt. Ce fut donc une lutte acharnée entre libéraux et conservateurs. Tous les membres du cabinet, à l'exception du premier ministre, M. Veniot, du ministre des terres et des mines, l'hon. J. A. Dysart, et d'un ministre sans portefeuille, l'hon. J. E. Michaud, ont été défaits.

La lutte s'est faite apparemment sur les dépenses considérables que l'hon. M. Veniot venait d'autoriser pour le développement des forces hydrauliques de la province, et sur la mise en force de la loi de prohibition. Mais tous admettent que, dans les comtés protestants, le grand argument employé a été la nationalité de M. Veniot, qui est canadien, et la "French domination." Les Acadiens prennent chaque jour du nombre, de la force et de l'influence au Nouveau-Brunswick; c'est de bonne guerre et une tactique favorite chez les conservateurs protestants de faire appel aux préjugés de race.

Les Acadiens seront représentés à la Chambre par 4 conservateurs et au moins 8 libéraux sur les 12 qui forment l'opposition.

Ce qu'on va dire; Ce qu'on devrait faire

M. Low prétend que l'administration King a ramené l'âge d'or.—Le gouvernement actuel n'a jamais balancé son budget, dit sir Henry—L'impasse canadienne.—Un grand spectacle de réclame.

Ottawa.— Le ministre du commerce, M. A. Low, et l'ancien ministre des finances dans le cabinet Meighen, sir Henry Drayton, se sont rencontrés en assemblée contradictoire au cours d'un pique-nique à Douglas, Ont.

M. Low a déclaré que lorsque le gouvernement actuel a pris l'administration, les revenus du pays diminuaient, le chômage était considérable, les dépenses augmentaient ainsi que la dette. Le dollar canadien ne valait que 85 sous sur le marché de New-York et les bons de la Victoire ne trouvaient preneur qu'à 90. Depuis seulement quatre années que le gouvernement King est au pouvoir, le budget est balancé. Pourtant, on a conservé la même méthode de comptabilité que sous l'administration conservatrice. Le dollar canadien est maintenant au pair et les bons de la Victoire sont cotés à 104. Pendant la dernière année fiscale, 43,000 Canadiens sont revenus au pays. En 1921, la balance du commerce était à notre détriment tandis qu'en mars dernier nous avions une balance favorable de 284 millions de dollars. Le ministre a déclaré que le gouvernement obtiendra une majorité sur tous les autres partis réunis, que l'élection ait lieu dans trois mois ou dans dix-huit.

Sir Henry Drayton a déclaré que M. King est aussi farceur que son ami Tom Low. Les Canadiens ne sont pas satisfaits de la situation actuelle. En discutant l'exode des nôtres vers les Etats-Unis, M. Low n'a pas mentionné le fait que des dizaines de mille des nôtres sont partis vers les Etats-Unis et ne sont pas revenus. L'ancien ministre dit que le ministère actuel n'a jamais balancé le budget et qu'il ne le fera pas, quoiqu'il présente les faits sous un faux jour. Par sa méthode de comptabilité, le gouvernement tente de démontrer qu'il a amélioré la situation financière du pays quand, en réalité, il a ajouté 118 millions à la dette nationale. M. Drayton dit que plusieurs industries ont dû fermer leurs portes, d'où augmentation du chômage.

Nous avons là le résumé des discours qui seront prononcés au cours de la campagne électorale qui s'annonce. Le Canada se débat dans une impasse, l'impasse de la dette nationale qui grandit toujours, l'impasse du C. N. R. qui mange chaque année cent millions, l'impasse de l'immigration et de l'émigration, et l'impasse tarifaire. Et pendant que la dette s'accroît, que les taxes puisent à tout et à tous, on discute, on pérore, on voit tout rouge ou tout bleu; au fond personne ne sait quoi faire.

"Les deux partis, écrit M. Cahan dans la Gazette de Montréal, ont commis de graves erreurs.

Un gaspillage considérable a marqué la conduite de la guerre, mais pas plus qu'ailleurs, pas plus, notamment, qu'en Angleterre et aux Etats Unis."

"D'accord, répond M. Bourassa; mais le Canada n'avait ni le même intérêt à se jeter dans le feu, ni les mêmes réserves d'hommes et d'argent à gaspiller. Nos gouvernants, pris de mégalomanie, poussés par une classe dirigeante affolée et par une presse démagogique, ont tenu à donner au monde, selon l'expression, d'une sanglante ironie, de sir Andrew MacPhail, "un grand spectacle de réclame." La guerre finie, on a voulu créer l'illusion de la prospérité en continuant "la grande saoûlade.' Gouvernements, industriels, financiers, commerçants, ouvriers, agriculteurs, tout le monde s'est livré à une orgie d'extravagance, alors qu'il eût fallu s'arrêter, réfléchir, économiser, travailler, mettre de l'ordre partout. Aujourd'hui, et pour longtemps, il faut payer tout cela.

"Le passé est irréparable", écrit encore M. Cahan. Le passé concret, les hommes tués ou invalides, l'argent gaspillé, oui. Mais comment aviser aux remèdes, à la restauration économiques, au rétablissement de l'unité nationale, à l'apaisement des haines de race et de classe, si l'on n'envisage courageusement les causes profondes du mal, en vue de les supprimer ou tout au moins d'en atténuer les conséquences les plus nocives."

Il faut au Canada des garanties contre la répétition des mêmes erreurs qui l'ont amené à deux doigts de sa ruine. "Ces garanties, continue le directeur du **Devoir**, on ne les trouve pas dans les hommes qui ont mené, le pays à l'abîme, qui s'en font gloire et qui paraissent déterminés à recommencer à l'occasion."

Les Franco-Canadiens dans l'Ouest

A parcourir les journaux français de l'Est, on s'aperçoit vite que la "Liaison Française" est venue dans l'Ouest le mois dernier pour se renseigner, et qu'elle s'est tenue les yeux ouverts. Qu'on lise pour s'en convaincre le sympathique éditorial suivant du rédacteur en chef du *Droit* d'Ottawa.

S'il n'y avait pas de Canadiens-français établis dans les provinces de l'Ouest, il serait oiseux de discuter de l'émigration possible des nôtres vers l'Ouest et ceux qui veulent garder dans Québec tout l'excédent de la population française auraient peut-être plus de chances d'être écoutés et de réussir.

Mais plusieurs milliers des nôtres sont établis dans l'Ouest, depuis de longues années. Pour un grand nombre d'entre eux, c'est le pays natal. De plus il s'est établi un courant d'émigration de l'Est vers l'Ouest qui ne se ralentit pas.

120,000 Canadiens-français dans l'Ouest

Que disent les statistiques fédérales? Il y avait au Manitoba, en 1881, 9,949 Canadiens français; en 1891, 11,102; en 1901, 21,357; en 1911, 30,944; en 1921, 40,638.

En 1901, il y avait dans les Territoires du Nord-Ouest, 17,493 Canadiens-français. Pour constater l'accroissement de cette population il faut consulter les statistiques des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, admises en 1905 dans la Confédération. Il y avait en 1911, dans la Saskatchewan, 23,251 Canadiens-français et en 1921, 42,152. Les statistiques donnent, pour l'Alberta, en 1911, 19,825 Canadiens-français, et en 1921 30,913. On le voit, il y a dans les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta, progrès constant et appréciable de la population canadienne-française. A elles seules, ces trois provinces doivent contenir, en 1925, au moins 120,000 Canadiens-français, presque tous cultivateurs. Ce qui constitue une force politique, nationale, religieuse que, pour aucune considération, il ne faut laisser entamer ni affaiblir. Au contraire, tous les efforts doivent tendre à assurer et à accroître sa valeur et sa durée.

Quelle est leur situation

Quelle est la situation des nôtres dans ces trois provinces? Quelques pessimistes, oh! très rares, prétendent que la prospérité matérielle n'existe pas, que la survivance nationale est une utopie, que la conquête religieuse est inappréciable. Ces constatations alarmantes sont le résultat d'un examen superficiel. Quelques cas isolés peuvent leur donner un semblant de vérité, mais elle sont dénuées de fondement lorsqu'on les confronte à l'ensemble de la situation de nos compatriotes de l'Ouest.

Telle n'a pas été l'impression des voyageurs de la Liaison française; telle n'est pas non plus la conviction de ceux qui ont fait une étude attentive de la situation et de l'organisation des nôtres.

Le succès matériel des Canadiens français de l'Ouest est indiscutable. Ils sont presque tous possesseurs de terres spacieuses, fertiles, assurées d'un rendement facile et fructueux.

Les oeuvres religieuses et nationales créées là-bas assurent la fidélité aux pratiques religieuses, le culte de la langue française et des traditions ancestrales.

Les nombreux clochers qui s'élèvent dans les plaines, les institutions de bienfaisance, les écoles primaires où s'enseigne le français, les couvents et les collèges classiques qui donnent à la jeunesse française de l'Ouest la culture catholique et française, les associations nationales qui groupent les pères de famille, et protègent leurs droits, les vaillants journaux qui dans chaque province, portent chaque semaine les mots d'ordre sauveurs tout cela n'est pas le fait d'un peuple qui se laisse aller au courant assimilateur et qui ne veut pas survivre.

Nos compatriotes ont, évidemment, des difficultés à surmonter, des ennemis intérieurs et extérieurs à combattre, des luttes à soutenir. C'est là le sort d'une minorité, le partage de tout peuple qui a un idéal supérieur de civilisation à défendre et à maintenir.

Charles GAUTIER.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Une lettre de Sa Sainteté au R. P. Morice

Ces jours derniers, le R. P. Morice, auteur de l'"Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien", actuellement à Argyle, Minn., où il remplace un confrère en vacances, recevait du Souverain Pontife l'élogieuse lettre suivante:

Segretario di Stato di Sua Santita — Del Vaticano 30 juin 1925

Mon Révérend Père,

Le Souverain Pontife a vivement agréé l'hommage que vous Lui avez fait des quatre volumes de l'*Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien.*

Sa Sainteté vous remercie de tout coeur de ce témoignage de vénération filiale et vous félicite d'un travail qui, tout en mettant en lumière les pages glorieuses de l'Eglise universelle, est aussi un titre d'honneur pour la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Comme gage de Sa spéciale bienveillance, le Saint Père est heureux de vous envoyer la Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur..

(Signé) P. C. Gasparri.

Très Révérend Père
O. Morice, O.M.I.,
Lebret, Sask. (Canada)

A lire

Les amateurs de l'histoire de l'Ouest trouveront en page 5 une mise au point très intéressante qui nous est communiquée par l'Union Nationale Métisse du Manitoba. Elle soulève un point d'histoire resté jusqu'ici assez embrouillé: le rôle véritable de Riel et des Métis dans les troubles de 1885. Il est temps que cette affaire soit tirée au clair, avant qu'aient disparu les derniers témoins de cette époque.

Une telle mise au point donnera probablement lieu à des échanges de vue et à la production de documents qui réussiront peut-être à mettre ces événements malheureux dans leur vraie lumière historique.

Le doyen de la Société Royale

Ottawa.— Depuis la mort du cardinal Bégin, c'est M. A.-D. Decelles qui est le doyen de la section française de la Société Royale du Canada. M. Decelles fait partie de notre Académie Canadienne depuis 1885. Après lui vient le sénateur David, nommé en 1880.

Les forêts de la Colombie en feu.

Calgary.— Les forêts de l'Alberta n'ont pas encore été touchées par le feu, mais celles de la Colombie le long des lignes de chemins de fer sont un véritable brasier. Les régions de Revelstoke, Salmon Arm et Kamloops n'ont jamais rien vu de semblable. Sur la côte les feux sont encore assez rares mais un rien les ferait se propager. On dit que plusieurs de ces feux ont été allumés par la foudre.

Trève de six mois, dans les mines de la Nouvelle-Ecosse

Halifax.— Les mineurs et les patrons ont signé un contrat intérimaire de six mois. Entre temps les soldats seront retirés de la zône minière; le travail a recommencé dans les mines lundi dernier; une commission va être nommée sur le champ pour faire une enquête sur l'industrie de la houille.

Tel est le résultat de la demande du gouvernement aux mineurs et à la British Empire Steel Corporation de mettre fin à la grève désastreuse de la Nouvelle-Écosse, qui a duré 5 mois.

Les mineurs recevront le salaire de 1922 et travailleront le nombre d'heures fixé en 1924.

L'Evangile

II.—La Semence

(S. M., IV, 26-29.)

Jésus disait encore:
"Il se produit, pour le Royaume des cieux ce qui arrive quand un homme jette en terre une semence. Qu'il dorme ou qu'il veille, de jour et de nuit, la semence germe et croit à son insu. Car, d'elle-même, la terre produit d'abord de l'herbe, puis un épi, et enfin l'épi s'emplit de froment, Et quand elle a donné son fruit, on y met la faux, parce que c'est le temps de la moisson (1)."

NOTES.

(1) A nous de semer et de semer sans cesse; à Dieu de féconder la semence et de la faire croitre au temps propice. Confiance en Dieu et patience! Semons toujours sans jamais nous lasser. L'épi grandira et la moisson viendra à l'heure de la Miséricorde. Les précoces ne mûrissent pas, et la tige, trop tot féconde, s'épuise et se dessèche.

Semaine de signature

Cette semaine du 10 au 15 est la grande semaine de signature des contrats de la combine des volailles. Ceux qui veulent faire partie de cette combine doivent se hâter.

—:*:—

La récolte de pommes en Ontario

Toronto.— La récolte de pommes, suivant les prévisions de fin de juillet sera environ 95 p. 100 de celle de l'an dernier en Ontario. En 1924, nous avons récolté dans la province 2.749,544 barils de pommes.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

L'Ouest aura facilement le nombre de moissonneurs voulus

Montréal. — La seule nouvelle que l'ouest aurait besoin cette année d'environ 50.000 moissonneurs de l'Est a fait que déjà un grand nombre d'hommes et de jeunes gens ont fait leurs demandes pour des emplois de moissonneurs. S'il faut en juger par le grand nombre de lettres déjà reçues et la date de la première excursion de moissonneurs, qui est le 14 août, le nombre voulu de moissonneurs sera facilement obtenu.

—:*:—

Servez-vous de votre numéro

Chercher votre nom de famille ou de baptême sur les listes du cartel où figurent 58.000 noms n'est pas une petite affaire.

Chaque membre a le numéro de son contrat, qui indique la municipalité où il habite. Par exemple, le premier signataire de la R. M. No. 214 portera le numéro 214-001. En donnant son numéro il est facile de le retrouver sur les listes.

Si tous vous pouviez jeter un coup d'oeil sur ces listes, il vous serait facile de vous rendre compte combien il est nécessaire que chacun se serve dans sa correspondance avec le cartel de son numéro d'inscription. Ainsi il y a 225 Brown; 170 Campbell; 210 Johnson; 454 Schmidt et Smith, sans compter les Thompson, Wilson, Clark, Davis, les McDonald et les Martin.

Il faut écrire lisiblement ses noms et prénoms, ainsi que le numéro de son contrat. Vous vous appelez peut-être Jean-Baptiste, et il y en a des centaines du même nom sur les listes du cartel: autant chercher une épingle dans un voyage de foin.

—:*:—

Tempête de grêle

Saskatoon. — Jeudi, le 6 août, une tempête de grêle poussée par un vent violent s'est abbatue sur Saskatoon. Le district agricole au nord et à l'ouest de la ville dans un rayon de 5 ou 6 milles, a beaucoup souffert. Poteaux de téléphone et de télégraphe, portes et fenêtres, moissons, tout a cédé devant l'orage.

Un train de fret entre Beechy et Saskatoon a eu trois toits de wagons à animaux d'arachés.

—:*:—

Les récoltes

Conditions générales. — En général l'apparence des récoltes ne saurait être meilleure surtout après les dernières pluies. La température a été chaude et sèche avec des ondées à différents endroits et quelques orages de grêle dans l'Alberta et autour de Saskatoon. La coupe du blé devrait être assez avancée le 15 août.

Dans Québec des pluies récentes ont retardé la fenaison qui est très abondante. La Colombie souffre de chaleur et de sécheresse, mais l'irrigation compense un peu.

District d'Edmonton. — Conditions favorables dans l'Alberta centrale et sud-est. Le nord-est manque de pluie. Grêle désastreuse au sud et à l'est de Camrose.

District de Calgary: sections centrale et occidentale promettent une bonne récolte.

District de Lethbridge: La moisson est commencée au sud et à l'est. Le centre et l'ouest donneront un bon rendement. Les parties irriguées ont belle apparence.

En Saskatchewan. — Du ministère de l'Agriculture de Régina :— "Les perspectives sont que le blé va donner un peu plus que la moyenne, dans toute la province. Dans les districts du centre et du nord, à l'exception de l'extrême nord-ouest, le blé est plus uniformément bon que dans le sud où cependant les terres lourdes promettent une belle récolte; dans les terres légères de certains districts du sud-est les récoltes ont souffert de la chaleur et de la sécheresse et le rendement sera faible. Les grains fourragers ne sont qu'assez bons et ont besoin de pluie par toute la province excepté dans de rares districts; il y a peu de régions où la dernière pluie n'ait fait de bien. La température de la dernière quinzaine a été chaude et sèche avec quelques nuits faiches. Il a gelé en quelques endroits dans l'est de la province mais les cultures n'en n'ont pas souffert. Dans plusieurs districts on a craint que la chaleur ne fâsse mûrir les grains trop vite et qu'il n'eût pas le temps de bien remplir ses épis. Les cultures ont été exemptes de dommages en ces deux semaines, mais ont souffert de sécheresse. Il n'y a pas de constatations alarmantes de rouille. La mouche tenthrède a fait son apparition mais ses dégâts ne sont pas considérables. La grêle a fait peu de dommages en ces deux semaines. La moisson du seigle est générale dans toute la province. Celle du blé commence cette semaine dans quelques districts et sera à peu près générale dans toute la province vers la fin de la semaine prochaine." —De la station expérimentale du Dominion, Swift-Current, 1er août: — "Les perspectives sont un peu meilleures à la suite de 1 pouce et demi de pluie, et de fraicheur en juillet. Le blé va donner en moyenne 15 boisseaux à l'acre, et plus à l'ouest, 8 boisseaux. La coupe du blé sera générale vers le 10 août. La moisson du seigle est terminée ; rendement, de 10 à 30 boisseaux. L'avoine est généralement légère."

District du Manitoba: les récoltes tardives ont eu à souffrir de la sécheresse et de la chaleur. La rouille est générale, mais pas très dommageable; la moisson du seigle et de l'orge est très avancée, celle du blé va bon train.

Les mouches c'est le diable ?..

Les mouches sur les murs blancs, les boiseries, les assiettes, les terrines à lait, sur les bouches roses d'enfants dormant au berceau et sur les gueules écarlates des petits veaux, il n'y a rien de plus ennuyeux, de plus sale, de plus répugnant! Et pourtant, il y a, en ce monde, de ces bons caractères qui font excellent ménage avec! Et cependant, on compte mille raisons pour guerroyer contre les mouches, et pas une seule pour les "endurer". Les mouches et le diable n'ont de place nulle part. Plus sérieusement, nous devons écrire que les mouches causent des torts immenses aux cultivateurs, et c'est pourquoi nous croyons bon de reproduire des lignes, fort intéressantes parues il y a quelques années dans une revue américaine. (Ce n'est pas que Louis Hébert veuille "pousser" les magazines américains, mais s'en servir comme d'un époussettoir ou d'un torchon pour chasser les mouches).

Diminution du lait

Donc, cette traduction d'une page de l'United Dairy:

L'arrivée des grandes chaleurs de l'été est ordinairement suivie de près par une diminution considérable de la production du lait. Et il s'en suit également une diminution dans les profits que l'industrie laitière rapporte. Il ne faut pas chercher longtemps pour trouver les causes de ces diminutions.

Manque d'herbe

L'herbe est desséchée par nos grandes chaleurs d'été et n'a plus la succulence de l'herbe fraiche des premiers jours de l'été. A cela le cultivateur ne peut évidemment pas remédier, à moins qu'il n'ait pris à l'avance les moyens de procurer à ses vaches laitières des fourrages verts, ce qui augmentera encore considérablement la somme de travail qu'il doit consacrer à les nourrir.

Manque d'ombrage

Deux autres causes cependant contribuent dans une plus ou moins grande proportion à la diminution de la production du lait, et ces deux causes, il est facile dans une certaine mesure de les contrôler. Ce sont l'absence d'ombrage dans les paturages et la présence des mouches. Si les vaches laitières paissent dans des pâturages où l'herbe, suite de la température chaude, est devenue rare, il s'en suit qu'elles doivent parcourir une plus grande étendue de terrain pour se procurer la nourriture nécessaire à leur alimentation aussi bien qu'à la production du lait. Et c'est ce qu'elles ne feront pas, si elles n'ont pas l'ombrâge suffisant pour les protéger de l'ardeur du soleil au milieu du jour. Et alors leur vitalité diminue, elles n'ont pas l'énergie d'aller à la recherche de l'herbe qui est nécessaire pour leur permettre de donner leur quantité normale de lait.

Les mouches

Et les mouches arrivent par surcroit. Ce n'est pas assez que les vaches laitières soient obligées de chercher leur nouriture là où l'herbe est rare et sous un soleil brûlant, il faut encore qu'elles dépensent une partie considérable de leur énergie à soutenir une lutte sans merci contre les mouches. Certains expérimentateurs du Wisconsin ont prouvé que, lorsqu'arrive le temps des mouches, la production du lait diimnue dans une proportion de 5 à 20 pour cent. Il est facile de voir qu'à ce compte une grande partie des profits que l'on aurait pu retirer d'un troupeau de vaches laitières est complètement perdue.

Quelle est la solution à ce problème? Donner de l'ombrage aux vaches durant la forte chaleur du jour au moins, et faire la guerre aux mouches.

Leur résidence préférée

Le meilleur moyen de faire une guerre efficace aux mouches, c'est de s'y préparer à l'avance. Par conséquent déménager l'endroit où elles font ordinairement leur nid. Ainsi si la mouche veut à tout prix propager son espèce, elle devra se transporter auprès des étables de votre voisin. Et il y a tout lieu de croire que, très offensée de votre refus de lui fournir un refuge où élever ses petits, elle rayera pour toujours votre nom de la liste de ses connaissances.

La résidence préférée de la mouche, c'est le tas de fumier. Débarrassez-vous en donc. Portez le fumier directement de vos écuries aux champs. Vous augmenterez la valeur de votre terre et diminuerez en même temps la population de mouches qui se tiennent ordinairement autour des écuries à vaches et des pâturages.

Préparation contre les mouches

Durant ces dernières années, un grand nombre de préparations pour combattre les mouches ont été mises sur le marché. La principale objection à ces préparations, c'est qu'aucune ne procure un soulagement complet, et que plusieurs d'entre elles ont une odeur particulièrement désagréable. Elles ont cependant leur utilité. Ainsi si l'on met les vaches laitières dans l'étable pour la partie la plus chaude du jour, on peut les en arroser à leur entrée. Alors si les étables sont bien pourvues de moustiquaires et si elles sont bien propres à l'intérieur, les vaches auront peu de misères avec les mouches. Egalement, appliquées avant la traite, ces préparations procurent du soulagement et à la vache et à celui qui fait la traite.

Mais le point important dont il faut se souvenir pour faire aux mouches une guerre efficace, c'est de détruire de bonne heure dans la saison les endroits où elles font leurs nids et vivent, et alors il ne sera pas nécessaire de recourir aux préparations, plus tard, dans le cours de l'été.

Si donc l'on veut maintenir la production du lait durant la période des chaleurs, procurons aux vaches laitières de l'ombre durant la plus chaude partie du jour, et envoyons les mouches prendre leurs vacances en quelque endroit aussi éloigné que possible des pâturages.

Louis HEBERT.
(Le Droit).

La fermière et la poule

Le député, M. G. Bouchard, fit aux nombreuses fermières présentes à la semaine d'aviculture de Oka, une causerie familière des plus intéressantes. "La fermière et la poule, dit-il, deux sujets également féconds, physiologiquement d'abord, par la nombreuse et intéressante progéniture dont l'une et l'autre agrémentent nos belles campagnes canadiennes, et aussi en rapprochements heureux. Toutes les deux, la fermière et la poule rivalisent de modestie et de coquetterie à la fois dans le costume et l'activité; alors qu'à la ville la matinée grasse se prolonge, dès l'aurore la fermière est à l'oeuvre ainsi que la poule; le soir les deux encore se couchent de bonne heure, pour être prêtes de nouveau pour le labeur du lendemain.

A cette époque où la question de la désertion des campagnes est la grosse question du jour, on se demande comment faire pour retenir les jeunes filles sur la ferme. Peut-être le remède, ou du moins l'un des remèdes serait d'apprendre à nos jeunes filles, désireuses de gains précoces et rapides, ce qui n'est que légitime d'ailleurs, à utiliser leurs dix doigts, grâce aux petites industries domestiques, aux petites industries agricoles. Loin de leur nuire pour leur établissement futur, ces qualités ne peuvent que leur être profitables, car le jeune homme en quête d'une femme ira de préférence à celle qui ne craint pas de mettre la main à la pâte pour aider à rencontrer les dépenses sur la ferme, et "la basse-cour fortifiera la cour".

L'aviculture autrefois délaissée et pratiquée avec routine est devenue une science, une industrie perfectionnée; les beaux résultats obtenus chaque année aux divers concours de ponte organisés dans la province de Québec et dans tout le Canada en sont la preuve la plus manifeste. Pendant que la moyenne de ponte par poule sur la ferme est de 70 oeufs, on constate que dans ces concours la moyenne de production atteint, par parquet: Brandon, (Manitoba), 1923-24, 232.3 par poule; Lennoxville, (Québec), 1922-23,192.1 par poule; Ottawa, 1924-25, 143.9 par poule. Il est donc pratiquement démontré que l'Aviculture a fait un grand pas et qu'il y a des résultats palpables.

Quest-ce qui manque? Que ces résultats se généralisent sur chaque ferme. Cela est-il possible? Oui, grâce aux organisations gouvernementales, aux institutions agricoles et surtout aux avantages qu'offre notre province et nos fermières canadiennes-françaises en particulier

La femme est plus apte que n'importe qui pour réussir en aviculture. Elle est plus ponctuelle que l'homme, plus assidue, plus active, plus propre, et a surtout plus à coeur de réussir dans ses entreprises. Ensuite, les nombreux enfants sont là ne demandant qu'à s'intéresser à cet élevage si captivant pour leur jeune curiosité.

Pour cela, un point important, essentiel, c'est de ne pas négliger le *coq pondeur.* Si paradoxal que ce terme paraisse, il correspond à la réalité, car il est reconnu que c'est le coq qui transmet à ses filles leurs qualités de bonnes pondeuses, et ici le conférencier fait une digression très intéressante sur la demande formulée par une directrice d'institution à un conférencier avicol en tournée dans son district : "Parlez de poules tant que vous voudrez, mais ne parlez pas du coq" Et voici que de nos jours, si on veut réussir en aviculture, c'est précisément du coq et de son amélioration qu'il faut le plus parler, sans du reste choquer même l'oreille la plus chaste, et combattre le petit coq peureux, le premier agent de l'émigration aux Etats-Unis par le découragement que ses résultats jettent dans le coeur des fermières qui s'occupent des poules sur la ferme...."

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Information catholique

La situation politique en France

Ce que nous avons prédit est arrivé; c'est que la finance dominant tout, rejetant tout le reste au second plan, le vrai chef du ministère n'est pas M. Painlevé, c'est le ministre des finances, M. Caillaux. Et comme celui-ci en a le tempérament, comme il est de nature hautain et cassant, tous ses collègues s'effacent devant lui, ils retirent immédiatement leurs projets dès qu'il s'écrie: Où prendre l'argent ? ou bien: Vous allez ébranler la confiance! Et alors ce ministère cartelliste craint de mécontenter par une politique équivoque et opportuniste sa majorité de gauche qui, toute chaude encore des succès aux élections municipales, s'impatiente de ne pas trouver au pouvoir ses délégués aussi hardis et aussi ardents. C'est une comédie, en attendant le drame.

Le Cartel désirait, en matière financière, l'impôt sur le capital. M. Caillaux s'y refuse absolument : voilà pour plaire au Bloc National. Mais d'autre part pour apaiser la gauche, il ne demande à la Chambre ni adhésion ni argent. De sorte que l'ambassade du Vatican ne jouit plus que d'une tolérance bizarre, rejetée à la Chambre et sauvée implicitement plutôt qu'explicitement au Sénat.

Le Cartel désirait la fin rapide de la guerre marocaine. M. Painlevé consent pourvu qu'on la lui laisse continuer.

Et ainsi de suite pour tout le programme. A qui fera-t-on croire qu'une politique, si c'en est une, aussi hybride, puisse durer longtemps? D'autant plus que le doute n'est pas permis sur le résultat atteint dès maintenant. Le Cartel est au fond très mécontent; il se méfie de plus en plus, il a la nostalgie de M. Herriot. C'est le Bloc National qui est le plus satisfait, et il a peut-être raison, car en dépit de quelques gestes et de certaines nominations, c'est lui qui a obtenu jusqu'ici les bénéfices vraiment substantiels; l'ambassade vaticane oui, mais surtout, pas de prélèvement sur le capital.

Aussi il faut voir comme, rassuré financièrement, il fait bonne figure à ce ministère dont il a oublié en quelques heures quels hommes le composent et les hommes de quelles idées. L'idéologue Painlevé n'est plus qu'un patriote, le louche Briand qu'un sage, enfin le traître Caillaux qu'un antisocialiste émérite et qu'un grand bourgeois. Encore quelques jours et le même Sénat qui l'a flétri pour son Rubicon, sera le premier à l'inviter à le passer.

Dans l'état menaçant où nous voyons l'Europe et dans l'état de tension économique et de détente civique où nous voyons la France, un gouvernement pareil, indécis, tremblant et louvoyeur, est un désastre.—S. I. C.

Un triomphe à la Petite Thérèse

Lisieux.—La grande neuvaine célébrée à Lisieux pour fêter la canonisation de la petite Soeur Thérèse de l'Enfante-Jésus, fut un très grand triomphe, une apothéose.

Une foule incalculable se pressait dans la petite ville normande.

Au cours de la procession, à chacune des trois haltes, le R. P. Martin, prédicateur de la neuvaine faisait répéter par la foule d'ardentes invocations:

—Sainte petite Thérèse, priez pour nous !

—Du haut du ciel, regardez-nous!

—Vous l'avez promis, descendez jusqu'à nous !

—Parole de Dieu, instruisez-nous!

Prodige de miracles exaucez nous !

—Miracle de vertus, sanctifiez-nous !

—Douce étoile, illuminez-nous !

—Douce reine, entraînez-nous !

—Petite fleur embaumez-nous !

—Gloire à la petite sainte Thérèse!

—Pardessus tout, et par elle, gloire à Dieu! etc.

"La petite sainte Thérèse, a dit l'orateur dans son allocution à la cathédrale que des haut-parleurs répétaient à la foule massée au dehors, le petite sainte Thérèse a été un prodige de "puissance, un prodige de "grandeur, un prodige d'amour. Et c'est pourquoi elle a été une conquérante. C'est la caractéristique de sa sainteté. C'est ce qui explique sa gloire mondiale. Aucun saint des derniers siècles n'a soulevé un tel enthousiasme dans l'univers tout entier, parce qu'aucun n'a si bien révélé aux hommes le chemin royal de l'Amour divin.

Béatification de Don Bosco

Rome.—Une réunion antépréparatoire pour la béatification du serviteur de Dieu, Don Bosco, fondateur de la Société salésienne vient de se tenir chez le cardinal Vico. La Sacrée Congrégation des Rites a examiné l'héroicité des vertus pratiquées par le Vénérable, mort en odeur de sainteté en 1888 et déclaré Vénérable en 1907.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Mgr Piétro di Maria a 60 ans

S. Exellence Mgr P. di Maria, archevêque titulaire d'Iconium, Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, célébrait lundi le 3 août le 60ème anniversaire de sa naissance. Son excellence est née à Moliterno, (Italie) en 1865.

Ad multos annos !

Les vicaires généraux du diocèse de Québec

Québec.— Sa Grandeur Mgr Roy, archevêque de Québec, a nommé les vicaires généraux de l'Archidiocèse de Québec. Les vicaires généraux sont Mgr Omer Cloutier, P.A. et Mgr L. A. Paquet, P.A.

Chez les Dominicains

St-Hyacinthe.— Etablis à Montréal depuis 1901 les RR. PP. Dominicains n'ont eu jusqu'à ce jour qu'une maison dite, Maison Vicariale, d'après leur droit constitutionnel. Aujourd'hui cette maison devient officiellement un couvent formel.

Le changement de titres comporte de profondes modifications dans l'organisation du personnel et dans l'extension de ses droits par rapport au reste de la Province.

La femme d'un évêque anglican se convertit

Kingston. — Le T. Rév. E. J. Bidwell, évêque anglican du diocèse d'Ontario, vient de donner sa démission, et le comité exécutif du diocèse a décidé de recommander que cette démission soit acceptée. La démission de l'évêque anglican a été amenée par le fait que son épouse a abjuré le protestantisme pour se faire catholique. Le Rév. Bidwell était en fonctions depuis 1913.

Mgr Laurent Janssens est décédé

Rome.— L'Osservatore Romano annonce la mort de Mgr Laurent Janssens, évêque titulaire de Bethsaïde, en Palestine, un des membres les plus savants de l'ordre des Bénédictins. Mgr Janssens est décédé au couvent de Saint-Calixte, à l'âge de 70 ans, après 48 ans de vie ecclésiastique.

Un évêque décoré

Paris.— Dans la liste des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur nommés au titre du ministère des colonies, on remarque le nom de S. G. Mgr Hermel, évêque de Casium, vicaire apostolique de Tahiti. Cette nomination est motivée ainsi à l'Officiel:

"Titres exceptionnels: depuis 22 ans à Tahiti. Prend une part considérable au développement de la langue française dans la population indigène."

La haîne du chrétien chez le turc

Bagdad.—Des bandes turques ont odieusement maltraité et mis à mort des chrétiens de religion de Cayan, sur la frantière de l'Irak. Plusieurs prêtres, après avoir été flagellés, ont été pendus; des notables pillés et égorgés, des femmes violées, des villages entièrement brulés.

750 wattmen chez le Pape

Rome.— Une messe a été célébrée le 22 juillet par le Souverain Pontife, à laquelle assistaient 750 wattmen romains, ayant à leur tête plusieurs membres dirigeants de leur groupement.

Le Pape a béni l'étendard des Wattmen et s'est félicité de leur piété. Il les aremerciés des marques de courtoisie qu'ils ont témoignées aux pèlerins et a fait des voeux pour la prospérité de leur œuvre inspirée par des sentiments de piété chrétienne. Il leur a donné en terminant sa bénédiction.

Contre le blasphème

Pour le mois d'août, l'intention spéciale proposée aux membres de l'Apostolat de la Prière, et qui a reçu, comme à l'ordinaire, l'approbation et la bénédiction de N. T. S. P. le Pape, c'est " la lutte contre le blasphème." Voilà bien encore une campagne d'assainissement moral en faveur de laquelle toutes les âmes foncièrement chrétiennes se plairont à multiplier les voeux ardents au Ciel. Le mépris voulu du Saint Nom de Dieu, du Christ Sauveur, de la Vierge bénie, et des choses saintes, c'est, en effet, une source indiscutable de malédictions sur le monde, sur un pays, une nation, une race, une famille. Pouvons-nous, hélas! nous assurer que nous sommes, nous Canadiens-français exempts de cette tare, au point où nous le devrions et le souhaiterions?

Visite de Mgr Prud'homme à la maison mère des Soeurs de la Providence

St-Brieux (Côtes du Nord)
19 juillet 1925

Maison-Mère des Soeurs de la Providence

Le 18 juillet dernier, les Religieuses de la Providence de Saint-Brieux avaient le grand honneur et la joie de recevoir Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, accompagné du Rév. Père Leconte, supérieur des Pères de Tinchebray en Saskatchewan.

Sa Grandeur, qui possède dans son beau diocèse, cinq maisons de la Congrégation, avait tenu à distraire quelques jours de son passage en France, à son retour de Rome, pour venir apporter à la maison-mère sa bénédiction.

La Révérende Mère Générale et toutes les Religieuses ont été profondément touchées de cette nouvelle marque d'intérêt et de paternelle affection. Elles étaient heureuses de pouvoir connaître le digne évêque dont leurs soeurs du Canada leur avaient si souvent chanté les louanges.

L'arrivée de Monseigneur coïncidait justement avec la distribution des prix et Sa Grandeur accepta aimablement de présider la fête.

Parents et enfants étaient heureux de ce grand honneur. Mais, lorsque Monseigneur prit la parole pour répondre au compliment de bienvenue qui lui avait été adressé par les élèves, on s'aperçut qu'il possédait le talent de conquérir les coeurs.

Dans un langage vibrant, il dit sa fierté d'appartenir à la race française, "pétrie de droiture, de bravoure, de loyauté" et d'avoir fait sienne cette devise de ses aïeux bretons: "Potius mori quam faedari". Il s'est constitué dans la Nouvelle-France l'un des gardiens de cette flamme de foi catholique que les Champlain, les Jacques-Cartier, les Maisonneuve y sont allés faire briller.

Avec quelle vigueur, quel saint enthousiasme, Monseigneur s'est montré décidé à lutter pour le maintien de cette belle langue française qui incarne un idéal, un passé de foi chrétienne.

Sa Grandeur se plût à dire quel attachement les Canadiens continuent de porter à notre France qui reste toujours, en dépit des méchants, la Fille aînée de l'Eglise, le flambeau de la chrétienté. Car, on aura beau faire, on ne pourra détruire ses traditions religieuses: "Quand le serpent veut mordre le granit, il y brise ses dents".

Ce fut vraiment une belle journée dont chacun gardera un profond souvenir. Tout le monde était heureux d'avoir pu saluer, en Monseigneur Prud'homme, le représentant d'un pays si cher à tous les coeurs français.

Mort de Mgr Lepidi

Rome.— Mgr Albert Lepidi, Dominicain, prélat palatin, maître du Sacré-Palais, au Vatican, vient de mourir.

Nouveau patriarche des Indes Occidentales

Madrid. — On annonce que Mgr Vich vient d'être nommé patriarche des Indes occidentales. Le patriarcat des Indes occidentales fut indiqué par Alexandre VI, vers 1500, car il partagea les possessions du Nouveau Monde entre le Portugal (à l'Orient des Aares) et l'Espagne (à l'Occident ou Amérique), et fut érigé par Léon X vers 1520. S. S. Pie V lui unit, en 1572, la charge de chapelain majeur de l'armée espagnole.

S. Exc. Mgr Vich est le 42e patriarche des Indes occidentales. Il succède à S. Exc. Mgr de Diego y Garcia Alcolea.

De un à deux millions d'assistants

Duluth. — La session de clôture de la convention annuelle des Chevaliers de Colomb a été marquée par des déclarations tout à fait américaines. C'est Mgr C. J. Quille, secrétaire général du Conseil National Eucharistique qui en a fa les frais.

Le Congrès Eucharistique du 2 au 24 juin prochain, à Chicago verra, dit-il, la plus grande assemblée catholique qui s'est jamais vu dans l'histoire. Jamais un aussi grand nombre de cardinaux ne se sera déplacé à la fois de Rome. Le cardinal Mundelein a invité le Souverain Pontife à présider le Congrès, mais Sa Sainteté dût refuser à son grand regret.

On compte sur une assistance de un à deux millions de catholiques.

QUEBEC.— L'élévation de S. G. Monseigneur P.-E. Roy au siège archiépiscopal de Québec lui confère le titre de Chancelier apostolique de l'Université Laval. Le chancelier représente, au Conseil universitaire, l'autorité pontificale. S. G. Monseigneur Roy sera également le Visiteur Royal de l'Université, c'est-à-dire mandataire exprès du roi d'Angleterre. Quant au Cardinal Protecteur à Rome, il sera encore cette année, l'Eminentissime Guillaume Van Rossum.

Avis à nos Abonnés

Nous recevons souvent de la part d'abonnés des demandes de changement d'adresse où il n'est fait aucune mention de l'ancienne adresse; ces personnes nous épargneraient une perte de temps et d'argent en nous donnant en même temps leur ancienne adresse.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Il y eut onze ans le 4 août

Il y eut onze ans le 4 août que l'Angleterre déclarait la guerre à l'Allemagne sur refus de cette dernière de respecter la neutralité belge. Le prince Lichnowsky, ambassadeur allemand à Londres, reçut le jour même ses passeports et la mobilisation fut ordonnée également. Ce jour-là la Belgique fit aussi appel à la France et à l'Allemagne pour protéger sa neutralité. Les gouvernements danois, norwégien et suédois déclarèrent leur neutralité et l'Allemagne déclara officiellement la guerre à la Belgique et ses troupes envahirent le territoire belge d'Aix-la-Chapelle à Recht.

:o:

1000 maisons endommagées

Londres.— Une dépêche de Rome indique que la terre a violemment tremblé à Cerignola, dans la province de Foggia, endommageant au-delà de 1000 édifices y compris l'hôtel de ville. La population a été frappée de panique.

M. Sauvé demande 20 millions pour rapatrier les Canadiens

Montréal.— Un grand nombre de personnalités les plus marquantes du parti conservateur ont pris part, au dîner offert par le Club Cartier-MacDonald, à M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition provinciale, à l'occasion de son retour de l'Ouest canadien.

M. Sauvé a signalé dans son discours l'énergie de nos compatriotes, qui luttent, dans l'Ouest, avec un courage admirable.

Il vante aussi les Canadiens anglais si sympathiques qu'il a rencontrés, comme l'hon. M. Roblin, le Dr Kerr, doyen de l'Université d'Edmonton, un chaud partisan du bilinguisme; MM. MacPherson, F. Sommerville et M. McKinnon, de Régina.

Parlant de la situation dans l'Ouest, le chef conservateur a déclaré que des divisions y avaient été créées par ceux qui crient: "Un drapeau, une seule langue, une seule religion."

"Le gouvernement fédéral", ajouta-t-il, "devrait bien dépenser $20,000,000 pour rapatrier les Canadiens qui sont allés s'établir aux Etats-Unis, au lieu de payer des colons européens pour les amener au Canada. L'Ouest canadien, le Nouvel Ontario et les Provinces Maritimes ont tous besoin de ces Canadiens."

:o:

Le voyage du "Devoir" en Ontario

Les voyageurs du Devoir qui, l'an dernier, visitèrent les Provinces Maritimes par trains spéciaux du Chemin de fer National du Canada feront cette année la tournée de l'Ontario, s'arrêteront particulièrement dans les centres de langue française et aux endroits de tourisme les plus fameux.

Environ 300 Canadiens-français comprenant les représentants de la plupart de nos grandes institutions, une cinquantaine de membres du clergé, des franco-américains et une soixantaine de dames prendront part à l'excursion. Ils voyageront cette année encore dans deux trains tout acier du Chemin de fer National du Canada, composés de "Pullman" et portant un personnel de langue française. A leur tête sera M. Henri Bourassa, Directeur du Devoir, qui sera l'éloquent porte-parole des excursionnistes.

Ce voyage durera du 16 au 22 août. Le trajet entre Windsor et Sarnia et entre Kingston et Brockville se fera par bateau afin de permettre aux excursionnistes d'admirer les fameux paysages de la rivière Sainte-Claire et les Mille-Iles.

:o:

Le gouverneur-général chez les Esquimaux

Edmonton. — Le gouverneur-général et son parti d'excursionnistes sont en route pour revenir de leur long voyage au cercle polaire. A Aklavik ils furent reçus dans un camp de pêche d'Esquimaux. Une fois la première surprise passée, ceux-ci leur servirent du thé et du poisson; on échangea des discours, et son Excellence s'enrichit de nombreux cadeaux.

Ils se retrouvent après 24 ans

Québec.— Après une séparation de 24 ans, deux frères, Lucien Montagnon, de Saint-Sauveur, et Alphonse Montagnon, des Etats-Unis, se sont rencontrés pour la première fois. Ces deux frères recherchent un troisième frère, Albert, qu'ils n'ont pas vu non plus depuis 24 ans.

Il y a 24 ans, les trois frères, orphelins, furent séparés et placés dans diverses familles dans trois villes différentes. En vieillissant ils s'efforcèrent de se réunir, et c'est ainsi qu'après 24 ans, Alphonse a retrouvé son frère Lucien à Québec.

L'Angleterre fait partie de cette entente

Londres.— On vient d'apprendre que l'Angleterre fait aussi partie de l'entente franco-espagnole, conclue le 21 juillet, pour assurer la neutralité et la sécurité de la zône internationale de Tanger.

LORSQUE L'HEURE VIENDRA....

Lorsque l'heure viendra pour moi de disparaître
Sous la dalle en granit ou sous le gazon vert,
Roulez mon vieux fauteuil au coin de la fenêtre,
Car je voudrais mourir en regardant la mer;

Puis, décrochant du mur la douce croix divine
Où me sourit, toujours, le grand Consolateur,
Glissez-la dans mes doigts crispés sur ma poitrine,
Car je voudrais mourir en l'ayant sur mon coeur;

Et priez pour que Dieu me prenne à l'heure exquise
Où le soleil descend derrière les talus,
A l'heure où tinte, au loin, la cloche de l'église,
Car je voudrais mourir au son de l'angélus.

Théodore BOTREL.

Au sujet du résultat des examens du département

Régina.—Une mauvaise impression a été créée à travers la province par les rapports des journaux sur le résultat des examens du mois de juin dernier.

"En tout, disaient ces rapports, 11.280 élèves ont essayé les examens de la haute école cette année, contre 8.622, en 1924. De ce nombre, 8.852 tentaient en tout ou en partie l'épreuve du Grade XI, et 2.177 celle du Grade XII, contre 7.124 et 1.717 respectivement en 1924. Mais 2.173 seulement réussirent dans le grade XI et 573 dans le grade XII."

On en a conclu, sans avoir toutes les données en mains, que 75 pour cent des candidats avaient failli, puisque 2.740 seulement sur 11,280 avaient mérité leurs diplômes.

Ceci est faut. Il faut dire qu'il y eût augmentation du nombre de ceux qui cette année ne subirent qu'une partie des examens des grades XI et XII se réservant de les compléter l'an prochain. D'après de nouveaux règlements et sur recommandation des principaux d'écoles, au-delà de 2000 élèves du grade X ont écrit sur trois sujets du grade XI. De plus au-delà de 2000 instituteurs ont passé des examens sur un ou deux sujets des grades XI ou XII pour décrocher un brevet plus élevé.

Un fort pourcentage de ces élèves qui ont subi une partie des examens ont réussie dans les sujets qu'ils avaient choisis, mais cela ne leur donnant pas droit à un diplôme, leurs noms n'ont pas paru sur les journaux; cependant tous ces élèves figuraient sur la liste des grades XI et XII.

Les statistiques véritables n'ont pas encore été compilées. Cependant on peut déjà affirmer que plus de candidats que jamais dans l'histoire de la province, ont réussi aux examens des grades XI et XII.

2.173 élèves ont obtenu le diplôme du grade XI et 573 celui du grade XII; soit 2,746 qui ont droit de suivre les cours de l'école normale.

:o:

Les Polonais doivent quitter l'Allemagne et les Allemands la Pologne

Berlin.—D'après le résultat prores étrangères annonça le 6 août que les Polonais résidant en Allemagne qui, à la suite du plébiscite de 1920-21 dans la Prusse Orientale et Occidentale ainsi que dans la Haute-Silérie, ont choisi de garder leur droit de citoyens polonais, devront quitter l'Allemagne dans les 48 heures, sous peine d'être déportés par la force.

Le Dr Streseman a parlé amèrement de l'attitude de la Pologne qu'il dit être faite, de "violence, d'égoïsme et de haine".

De leur côté, les Polonais depuis le 1er août, expédient hors de leur pays à pleins camions et convois les Allemands, établis dans les anciens districts de la Pologne, qui ont voté en faveur de l'Allemagne dans le plébiciste de la Haute-Silésie tenu en 1921.

Aux plaintes de l'Allemagne à ce sujet, la Pologne répond que ces expulsions ne constituent nullement des représailles, mais sont faites en application du Traité de Versailles et sont la conséquence de négociations qui eurent lieu sous les auspices de la Société des Nations.

"Il ne faut pas perdre de vue, dit-elle, que, en vertu du traité de paix, la Pologne et l'Allemangne commencèrent, presqu'aussitôt après la guerre, des négociations pour le règlement mutuel de la question du choix d'une nationalité de la part des Polonais résidant en Allemagne et des Allemands résidant en Pologne. Faute d'avoir pu arriver à une entente complète, on eut recours à l'arbitrage de la Société des Nations.

"A la suite de cette décision, rendue le 10 juillet 1924, la Pologne et l'Allemagne signèrent à Vienne, le 30 août 1924, un accord. Aux termes de l'art. XII de cet accord les Allemands résidant en Pologne et les Polonais résidant en Allemagne qui refuseraient d'opter pour la nationalité polonaise ou allemande respectivement, et ceux seulement qui ne possédaient pas de propriétés foncières, devaient être expulsés au plus tard le 1er août. 1925.

"Les intéressés ont donc reçu un an de préavis pour se mettre en route, en conformité à la décision ci-dessus. Le gouvernement polonais fit d'avance tous les préparatifs nécessaires pour ramener d'Allemagne ses nationaux et, jusqu'ici n'a pas reçu moins de 12.000 familles expulsées par les Allemands.

:o:

La mort de Philippe Daudet

Paris. — Le procureur de la République a demandé à la cour de rejeter la plainte de M. Léon Daudet, le chef du parti royaliste, demandant l'ouverture d'une enquête contre inconnu pour meurtre de son fils Philippe, âgé de 14 ans, en janvier 1923. Le procureur estime qu'il y a eu suicide.

Pour un ouvrage sur le Canada

Paris.— L'Académie française a accordé un prix de 5,000 francs à MM. Gabriel-Louis Jaray et Louis Hourticq pour leur ouvrage sur le Canada.

Rupture des négociations anglo-françaises

Londres.— Le "Daily Telegraph" annonce la rupture des négociations préliminaires pour le règlement de la dette française à la Grande-Bretagne.

La nouvelle offre française, bien que meilleure que celle du printemps dernier, n'a pas été jugée acceptable par la Trésorerie anglaise et ne méritait aucune considération.

La grande divergence de vues entre les experts financiers de Londres et de Paris a donc résulté en une cessation temporaire des négociations entre les deux gouvernements. La commission française est retournée à Paris.

Bien que l'on garde la plus grande réserve dans les cercles officiels, il est entendu que les experts français feront leur rapport au Quai d'Orsay et expliqueront comment ils n'ont pu s'entendre avec les Anglais sur la question de la dette.

Les délégués français se sont rendus à Londres avec une échelle limitant le maximum et le minimum des termes du règlement; on est en lieu de croire que le maximum offert par les Français n'est pas ce qu'attendaient les Anglais.

On n'est pas pessimiste dans les cercles officiels britanniques au sujet des négociations et on exprime la confiance que lorsque le gouvernement français aura considéré le rapport de ses délégués, la commission reviendra à Londres pour d'autres conférences.

A la Trésorerie, on a expliqué que la situation ne revêtait point le caractère d'un deadlock, les difficultés ne touchent qu'à des points techniques. On n'a pas encore étudié les problèmes importants du règlement.

Le téléphone automatique à Québec

Québec.—Le service du téléphone automatique sera en usage à Québec dans les premiers jours de l'automne. Actuellement des ouvriers experts travaillent à l'installation des fils nécessaires au nouvel édifice que la Compagnie Bell a fait construire sur la rue St-Réal. Le changement entre le système actuel et le système automatique se fera graduellement de sorte que les opératrices du téléphone resteront en fonction.

A Montréal, trois des treize échanges sont déjà automatiques.

La grêle endommage les plantations de tabac

Chicago. — Le début du mois d'août n'a guère ressemblé à celui des années dernières: au lieu de températures excessivement chaudes, la grêle, la neige, le tonnerre, le froid tout s'en est mêlé pour faire du tort aux récoltes.

Le récolte de tabac du Kentucky a été passablement endommagée par de la grêle: en plusieurs endroits elle était grosse comme des oeufs.

:o:

Jack Dempsey perd son titre

New-York.— La commission de boxe de New-York vient de déclarer Jack Dempsey déchu de son titre de champion du monde, et elle ordonne un tournoi éliminatoire pour lui trouver un successeur.

:o:

La traversée de la manche à la nage

Calais, France.— Après avoir passé dans l'eau 13 heures et 30 minutes, Mlle Jeanne Sion, nageuse française a dû abandonner sa tentative de traverser la Manche. Elle n'était plus qu'à moins de deux milles de la côte anglaise. L'eau froide de la mer a été cause de l'échec. Mlle Sion a obtenu plus de succès que toute autre femme qui a tenté de traverser cette largeur de 21 milles.

Deux autres tentatives par des nageurs fameux ont également échoué ces jours derniers.

:o:

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

MONTREAL.— Des lettres viennent d'êtres accordées à la "Quebec Pulp & Paper Mills Limited—Fabriques de Pâtes et de papiers de Québec limitée", constituée en corporation avec un capital de $22,000,000 dans le but d'absorber la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et toutes ses subsidiaires au nombre de six.

QUEBEC.— A la rivière Ouelle où il s'était retiré pour passer la belle saison, est décédé à l'âge de 63 ans, la major Victor Pelletier, qui fut aide-de-camp de plusieurs lieutenants-gouverneurs de la province. Le major Pelletier a succombé à une longue maladie.

PARIS.— La grève des employés de banque, commencée depuis une semaine, à Paris, s'est étendue dans les provinces. Les grévistes veulent obtenir un salaire raisonnable, la recognition de l'Union et l'impunité.

PARIS.— Le T. R. P. Léon Kierkels a été élu supérieur général de l'ordre des Passionnistes. Il est de nationalité hollandaise. Le nouveau supérieur a fait ses études en France et en Italie. Il n'a pas encore 45 ans.

PARIS.— A la France qui, par ses représentants officiels, offre de lui rembourser, annuellement, cinq millions de livres, sur ses redevances de la guerre, l'Angleterre, rapportent les dépêches, en réclamerait, avec insistance, vingt millions.

ROME.— Le sénateur Giacomo Boni, sénateur italien et archéologue célèbre, vient de mourir. Il a fait des fouilles fructueuses à Rome sur le mont Palatin et sur le Forum.

ROME.— A l'occasion du 25e anniversaire de son couronnement, S. M. le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, gracie bon nombre de détenus politiques et de condamnés de droit commun, en son royaume, exceptant les meurtriers. On assure que de dix à douze milles personnes bénéficient de cet acte de la clémence royale.

La Semaine Liturgique

DU 16 AU 22 AOUT.

16 Dim.	B.	Xième après la Pentecôte. S. Joachim, père de la Ste-Vierge, double de 2ème classe, ou solennité de l'Assomption. Vèpres de la fête, mém. du suivant et du dim.
17 Lun.	B.	S. Hyacinthe, confesseur, D.
18 Mar.	B †	4ème jour de l'Octave, Sd.
19 Mer.	B †	5ème jour de l'Octave, Sd.
20 Jeu.	B.	S. Bernard, confesseur, D.
21 Ven.	B.	Ste-Jeanne de Chantal, veuve, D.
22 Sam.	B.	Octave de l'Assomption. Dm. (vigile anticipée de S. Barthélémy).

Tribune Libre

L'INCIDENT DE BATOCHE

Mise au point par le Comité Historique de l'Union Nationale Métisse.

Monsieur le rédacteur,

Notre Comité a eu le plaisir d'envoyer, à cette occasion, deux télégrammes de félicitations : l'un à Mgr Brodeur pour le remercier de son attitude énergique au sujet de l'inscription commémorative; l'autre aux membres de la "Liaison française", pour les féliciter de leur geste patriotique. Ce geste de la "Liaison française" ne nous a pas étonnés. La noble province de Québec a toujours été avec les opprimés contre les oppresseurs. C'est d'elle que nous est venu le réconfort dans les temps héroïques et malheureux que nous avons traversés; quand nous étions bafoués et maltraités de toutes parts, son attitude sympathique nous a donné le courage de survivre. Aussi, c'est du fond du coeur que nous lui disons: merci; merci à Québec, merci à la "Liaison française".

Mais à côté de ces dispositions bienveillantes, nous sommes bien forcés de conclure que dans les discours de Batoche, les Métis ont été traités, comme toujours, en vaincus. On a continué à piétiner sur eux et principalement sur leur chef, en ramassant à nouveau toutes les injures et toutes les calomnies inventées de toutes pièces en 1885. Comme l'habitude est bien prise de ne pas se gêner avec les Métis — quantité négligeable — on adresse en passant quelques mots d'éloge à leur bravoure et ensuite on les écrase sans justification, sous le fardeau des accusations les plus lourdes. Cela se fait depuis 40 ans

Nous concevons que quelques-uns puissent rapporter ces calomnies avec sincérité parce qu'on ne leur a pas montré d'autre version. Le malheur, c'est que des écrivains de grand talent aient pris comme véridiques les mensonges inventés par la haine, le fanatisme et la passion politique. Le but que se proposaient d'atteindre les auteurs de ces inventions était admirablement servi par ceux qui, plus tard, ont continué à répéter leurs assertions. Ce but était tout d'abord l'idée fixe de convaincre le public qu'on n'était pour rien dans la Rébellion. Les signatures de certaines correspondances étaient pour eux des garanties de vérité indiscutable, et ils ont écrit l'histoire à la lumière des renseignements contenus dans ces correspondances. Ce qui nous étonne, c'est qu'on semble avoir oublié de tenir compte d'une partie importante de ces écrits, car une citation intégrale aurait fait voir certains événements sous un autre jour. Mais la vérité ne ment pas. Le petit peuple Métis, faible et sans ressources, sera-t-il encore appelé à la faire connaître

Quelques amis nous disent : "Pourquoi n'avez-vous pas parlé plus tôt?" A cela nous sommes obligés de répondre par un pénible aveu. Après la mort de son chef et les événements de 1885, la nation métisse vécut la tête basse renfermant sa douleur en elle-même, se sentant méprisée et ne trouvant aucune sympathie autour d'elle. Les jeunes n'osaient plus se dire Métis; on leur faisait sentir partout que ce nom était une tache. Ce fut peut-être le temps le plus pénible pour les nôtres. Mais la Providence suscita parmi nous des hommes à l'esprit viril qui secouèrent leur torpeur, entreprirent de secouer celle de leur race et de lui redonner la place qui lui appartient. Une réorganisation fut entreprise. Le premier but fut de mettre l'histoire au clair, tâche immense si l'on tient compte de la situation. De fait, tous les actes des Métis ne semblaient avoir été que des actes d'automates. Le bien qu'ils avaient fait, *on le leur avait fait faire.* Si d'autre par on leur reprochait un écart on ne manquait pas de dire que c'était dû à un manque de soumission à une direction plus éclairée.

C'était une légende, mais une légende tenace. Il fallait être bien armé pour la détruire. Comme ces hommes n'avaient pas les moyens d'y consacrer tout leur temps, des années passèrent, mais ils croient qu'ils sont maintenant en état d'atteindre ce but dans un avenir peu éloigné. Vingt ans de travaux et de persévérance leur ont permis de ramasser tous les matériaux au moyen desquels le rôle joué par les Métis dans les provinces de l'Ouest sera mis au jour d'une manière impartiale et véridique. Ce n'est plus qu'une question de finances et nous espérons, le patriotisme des Métis aidant, régler cette question avant peu.

Cet aveu fait, nous entreprendrons de répondre aux discours de Batoche. On a dit là, entre autres choses:

"En 1870, si le drapeau anglais a pu continuer à flotter librement à la brise canadienne, s'il n'a pas été remplacé par le drapeau étoilé, nous le devons à Mgr Taché."

La surenchère n'a jamais aidé à établir des réputations durables : bien souvent, le temps qui passe effrite tout ce qu'on a dit de trop et emporte aussi ce qui aurait dû rester. La gloire de Mgr Taché est assez haute pour ne pas souffrir d'une mise au point. Celui qui, dans ces derniers temps, a voulu se renseigner, a pu se convaincre que si le mouvement des Métis en 1869-70 a pu réussir, ce n'est certes pas dû à Mgr Taché En effet, si à l'arrivée de Mgr Taché, le 9 mars 1870 Riel n'avait pas eu assez d'ascendant sur les siens pour les garder autour de lui, et s'il n'avait pas mis des gardes pour empêcher Mgr Taché de communicuer avec les Métis, il est hors de doute que l'histoire n'aurait pas enregistré le succès de ce mouvement et la "Liste des Droits" n'aurait pas été incorporée dans la Constitution.

Les orateurs voudraient-ils faire allusion à l'invasion fénienne? Cet événement eut lieu en 1871. Or Mgr Taché, partant pour Ottawa, rencontra Riel à St-Norbert, le 22 septembre. Il dit à Riel: "Vous savez le bruit qui court au sujet des Fenians? — J'en ai entendu parler, répond Riel. — Je suppose, dit Mgr Taché, qu'il n'y a pas de doute sur votre attitude? — Monseigneur, répond Riel, je suis catholique et Français; je n'aime pas ces gens-là, n'ayez aucune crainte." Est-ce que cette réponse porte à croire que sans l'intervention de Mgr Taché, Riel aurait aidé les Fenians? Riel a-t-il dû être dissuadé? Au contraire, pas de trace d'hésitation.

Et notons bien qu'en ce moment Riel était fugitif et traqué partout. Néanmoins, que fait-il? Il assemble les siens; dans plusieurs assemblées consécutives dont les procès-verbaux ont été publiés, les Métis ont discuté la question à fond. Quelle est leur décision? Malgré toutes leurs misères, les mauvais traitements, le manque de parole des ministres à Ottawa, ils décident de soutenir le gouvernement. Et quand le lieutenant-gouverneur Archibald demande leurs services, ils répondent oui, à une condition pourtant: c'est qu'ils ne seront pas tirés dans le dos pendant qu'ils défendront le pays. La réponse du lieutenant-gouverneur mérite d'être consignée: "Nous vous promettons que vous ne serez pas inquiétés dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire *pendant que vous nous défendriez.* Nous devons dire, à la justification du lieutenant gouverneur, que cette phrase incroyable lui fut suggérée. Avec cette seule promesse, les Métis prirent les armes et leur attitude sauva le pays. Les persécutés sauvèrent les persécuteurs. Qu'y ont-ils gagné ? Le silence et le mépris.

Mgr Taché pose une question à Riel et on lui attribue d'avoir sauvé le pays. Les Métis sauvèrent leurs persécuteurs avec la seule promesse qu'ils ne seraient pas tirés dans le dos. Comment leur loyauté et leur dévouement ont-ils été reconnus? Les discours de Batoche vous donnent la réponse.

Passons maintenant à 1885. On a parlé là-bas, le 10 juillet, de la contre-campagne organisée par les missionnaires. Nous ferons remarquer que les missionnaires n'avaient pas attendu l'insurrection pour mettre le gouvernement en garde contre Riel. Aux premiers bruits qu'une mission était partie pour le chercher, ils conseillèrent de l'arrêter, "s'il accepte l'invitation et traverse la frontière". (Epitome des Documents parlementaires, Rébellion du N.-O., page 383.)

Avant de répondre aux accusations, nous devons déclarer que la plus grande partie de ce qui va suivre est contenue dans une lettre que notre Comité avait adressée au R. P. Morice. L'idée première du Comité avait été de publier cette lettre, mais sur les conseils d'amis sincères et très dévoués, nous avons référé cette lettre au R. P. Morice lui-même en lui demandant de faire les rectifications qui s'imposaient, car nous ne mettions pas en doute ses bonnes intentions.

Le Révérend Père n'a pas daigné nous répondre. Pourtant la question était importante: il s'agissait de la réputation de tout un peuple. Son silence était pour nous inexplicable. Alors nous avons porté notre cause devant l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, qui pouvait empêcher la diffusion du livre: "Histoire abrégée de l'Ouest Canadien", qui était destiné aux écoles primaires, livre qui avait motivé notre lettre. Cette démarche de notre part porta de bons fruits. En effet, l'Association d'Education nomma un comité composé du R. P. Normandin. O.M.I., de l'hon. Juge L.-A. Prud'homme et de M. Samuel Nault. Ce comité prit connaissance des faits et du pourquoi de l'opposition des Métis à la diffusion de ce livre. Il suggéra aux membres de l'Exécutif de l'Association d'envoyer eux-mêmes la lettre ci-haut mentionnée au R. P. Morice et de prendre les moyens de s'assurer qu'elle lui serait remise.

Ceci fut fait. L'Exécutif a bien reçu le récépissé du bureau de poste établissant que la lettre était parvenue au destinataire, mais il n'eut pas plus de réponse que notre propre Comité.

L'Association a fait son devoir, comme en fait foi la résolution adoptée à sa dernière réunion. Nous la remercions et nous remercions particulièrement le R. P. Normandin et l'hon. juge Prud'homme pour le grand esprit de justice dont ils ont fait preuve dans toute cette affaire. Nous aimerions à rencontrer plus souvent cet esprit de justice et de charité. La vérité sur l'Histoire pourrait être établie sans trop de heurts pour personne.

L'on a dit et l'on a écrit que Riel et son Conseil avaient forcé la plupart des Métis à se joindre au mouvement insurrectionnel. Or, tel n'est pas le cas, et nous sommes en mesure de le prouver. Ce mouvement a été spontané. Les Métis avaient de nombreux griefs; leur existence comme peuple était menacée et pour toute réponse aux pétitions et aux demandes qu'ils envoyaient depuis sept ans au gouvernement, celui-ci envoyait de la police, des balles et des chaînes. Ils préférèrent mourir les armes à la main que de se laisser détruire. Ils furent unanimes dans leur décision. Exceptons pourtant Charles Nolin. Après avoir enflammé les débuts par ses dispositions de tout mettre à feu et à sang si les siens n'obtenaient pas justice, il prit peur au premier coup de feu tiré au Lac aux Canards, vola la voiture de sa belle-soeur, Mme Athanase Lépine, et se sauva à Prince-Albert pour se mettre sous la protection de la police. L'ancien ministre de l'Agriculture continua son rôle de 1870 en se faisant le délateur des siens et le termina par son fameux et faux témoignage au procès de Régina.

Le Père Morice semble rejeter sur les Métis la responsabilité du massacre des missionnaires au Lac à la Grenouille. Pourtant, au procès de Régina, la défense a prouvé à la satisfaction du tribunal que les Métis étaient innocents de cette affaire. Les lettres que Dumont et Riel écrivaient aux Sauvages, et auxquelles on attribue la cause du massacre, portaient la date du premier mai. (Plaidoyer de Osler, avocat de la couronne, au procès de Régina.) Or, le massacre avait eu lieu le 2 avril. La distance entre le Lac à la Grenouille et Batoche est énorme et ce n'est que dans les premiers jours de mai que les gens de Batoche en eurent la nouvelle. Les Métis regrettèrent ce triste incident, mais la chose était faite. Faut-il rejeter sur eux une faute coïncidente qui eut sa propre cause immédiate? C'est un fait reconnu que les Sauvages étaient dans une situation déplorable. Les agents du gouvernement semblaient avoir pris à tâche de les faire disparaître. Lard rouillé, farine corrompue, etc., tout ce qui est habituellement jeté aux ordures était bon pour les sauvages. Faire un tableau de la manière dont ils furent traités serait trop long et trop triste pour le cadre de cette critique. Nous citerons seulement le témoignage de l'hon. Lawrence Clarke qui dit: "Si les Sauvages n'avaient pas été retenus par les prêtres et les missionnaires, les instructeurs agricoles et les autres hommes politiques salariés nommés pour administrer leurs affaires auraient été tués depuis longtemps".

Ce témoignage est corroboré par les faits. Le matin du 2 avril, l'Esprit Errant alla demander de la nourriture au magasin. Sa femme et ses enfants étaient malades, surtout de faiblesse; lui-même n'avait pas mangé depuis plusieurs jours. Il reçut la réponse habituelle qu'on lui faisait tous les jours: "Travaille, fainéant" Ce jour-là, l'agent le prit par les épaules, le tourna sur lui-même, et le jeta dehors à coup de pied. Alors le malheureux vit tout rouge; il alla chercher son fusil, et lorsque l'agent sortit, il fit feu. . Ce fut le signal. Tous les Sauvages s'armèrent et se vengèrent atrocement des maux qu'ils avaient endurés. Les Pères Marchand et Fafard tombèrent l'un après l'autre. Les Sauvages n'avaient aucune haine contre les Pères, mais comme le dit ensuite l'Enfant Tannant, fils du Gros Ours: "Nous ne pouvions pas nous plaindre sans qu'ils nous arrêtassent; ils étaient toujours entre nous et les agents." Voilà, d'après les Sauvages eux-mêmes, comment les deux missionnaires furent victime de leur terrible vengeance.

Maintenant, loin de nous la pensée d'approuver ou même d'excuser le massacre du Lac à la Grenouille; mais si nous en donnons une explication, c'est pour mieux faire comprendre que les Métis ne furent pour rien là dedans.

D'ailleurs, n'est-ce pas deux Métis, André Nault et Delphis Nolin, qui, au péril de leur vie, sauvèrent celle de Mme Delaney et de Mme Gowanlock?

Pour ce qui est de la soi-disant profanation de l'église de Batoche, voici les faits:

Après la décision de prendre les armes, les Métis se réunirent dans l'église de Batoche. Leur but était, comme l'affirment les témoignages que nous avons en mains, de se mettre plus près de Dieu et de le prier avant la lutte où plusieurs devaient tomber. ils passèrent la nuit en prières. Dans la matinée du 19 mars, ils se répandirent dans le village et s'installèrent dans diverses maisons. Riel et son Conseil établirent leurs quartiers dans la maison de George Fisher où ils restèrent jusqu'à la fin des hostilités.

Le R. P. Morice affirme aussi que quatre Pères Oblats furent prisonniers à Batoche. Or, quand nous nous adressons à ceux qui étaient là, combattants ou autres, ils nous regardent étonnés, et nous répondent qu'ils n'en gardèrent pas même un seul. Etait-ce le Père Moulin? Il était dans son église et dans les derniers temps il eut la compagnie du Père Végreville. Mais comment croire qu'ils étaient prisonniers quand, dans les quatre jours de bataille, le premier allait où il voulait, se servant de son influence contre Riel, et quand le second put aller trouver trois fois le général Middleton, et l'on sait pourquoi. Ces prisonniers, si tant est qu'ils le fussent, étaient étrangement gardés. On a été jusqu'à dire que le Père Moulin avait été blessé par une balle insurgée. C'est une supposition gratuite, car le Père Moulin lui-même ne put dire, immédiatement après avoir été blessé, par quel côté il fut frappé. *Nous tenons ce témoignage de la personne même qui lui posa la question.*

Les deux autres, quels étaient-ils? L'accusation est grave; elle mérite d'être précisée. Etait-ce le Père Fourmont? Prenons son témoignage au procès de Riel. Il fut demandé une fois devant le Conseil. Riel le renvoya le soir même. Napoléon Nault alla le chercher à son presbytère à Saint-Laurent. Le Père Végreville les accompagna. Patrice Fleury le reconduisit. Ceci se passait immédiatement avant la bataille de Batoche. Le Père Toué disparut après l'engagement du Lac aux Canards et ne fut plus revu par les Métis.

On a écrit également que des religieuses furent prisonnières à Batoche. Or personne parmi les combattants ou autres n'a vu des religieuses à Batoche pendant la campagne, et même avant. Des voix autorisées annoncent cependant qu'il y en avait. A la vérité nous avons en main le récit d'une religieuse (?) au "Tablet" de Londres. C'est un roman. Elle rassemble tous les prêtres, les frères, les soeurs à Saint-Antoine (Batoche) et elle finit sa lettre en disant "qu'ils étaient tous virtuellement prisonniers à Saint-Laurent". Or Saint-Laurent est à 10 milles de Batoche et il n'y eut jamais là de

(Suite à la page 6)

Dans la bataille

La lutte pour nos écoles

Il y a lutte scolaire dans toutes les provinces de l'Ouest, comme d'ailleurs dans Ontario et les autres provinces anglaises. La raison d'être du conflit est le même partout: difficulté de faire apprendre leur langue maternelle aux enfants canadiens-français.

Au Manitoba et en Saskatchewan, un programme d'action est mis en oeuvre qui donne d'excellents résultats. Dans la première province, il supplée à la loi qui proscrit les écoles catholiques et françaises; dans l'autre il tire de la loi ce qu'elle contient de bon et comble ses lacunes.

Dans l'Alberta les esprits sont éveillés et il est grandement question de grouper les forces éparses. "La lutte nous est imposée", disait en substance le R. P. Taverniier, O. M.I., au banquet d'Edmonton, le 11 juillet dernier. Nous voulons respecter les droits des autres, mais nous voulons aussi qu'on respecte les nôtres. Nous voulons l'union, la concorde, la charité, mais, pour l'obtenir, nous n'avons jamais compris qu'il faille substituer une autre race à celle qui a évangélisé ce pays. Il n'y a pas de droits ici que pour une langue, que pour une race. Il y a place pour tous sous le soleil. D'ailleurs c'est trop peu de quelques têtes pour abattre toute une race. Les empires les plus puissants, les armées les plus fortes n'ont pas réussi à exterminer les peuples qui veulent vivre. Les petits loups dévorants de l'Alberta ne réussiront pas davantage."

Il semble y avoir de sérieuses lacunes dans l'organisation de tout le cours officiel d'enseignement de l'Alberta. La loi paraît il, permet que tout le cours primaire se fasse en français. De plus, les examens officiels de l'Université de l'Alberta peuvent être passés en anglais ou en français.

Comment se fait-il, que, comme question de fait, le français soit presque complètement éliminé du programme des écoles primaires fréquentées par les enfants de langue française? Parlant des difficultés que rencontre le collège des Jésuites d'Edmonton, le R. P. d'Orsonnens, S.J., recteur, nous disait: "La moindre n'est pas celle qui provient de la formation anglaise reçue par les petits Canadiens-français dans les écoles primaires de l'Alberta. Ils arrivent au collège ne sachant presque pas le français."

Il y a à cela plusieurs raisons. Ainsi malgré l'autorisation *légale* d'enseigner le français, cette langue n'est pas reconnue dans la plupart des écoles primaires. Les inspecteurs ne s'en occupent pas; les institutrices sont jugées uniquement sur l'efficacité de leur enseignement de l'anglais: l'inspecteur des écoles catholiques du diocèse d'Edmonton, pour mieux activer l'assimilation, n'hésite pas à placer dans les écoles primaires canadiennes-françaises des institutrices ignorant complètement le français, quelque fois même des institutrices protestantes. Cet inspecteur suit la même tactique dans les écoles catholiques ruthènes et polonaises, et ne semble pas être inquiété par ses supérieurs.

Rien d'étonnant qu'avec un tel système, il soit difficile de trouver des institutrices qui aient la formation requise pour donner un bon enseignement bilingue.

Un des voyageurs de la Liaison française a ramené avec lui dans l'Est, dans le but de lui faire apprendre convenablement le français une jeune franco-albertaine qui a terminé son cours primaire et qui se destine à l'enseignement. Dans l'état actuel des choses, il serait nécessaire qu'un tel geste se généralisât ou que des institutrices québecoises ou franco-ontariennes s'offrent pour faire de l'enseignement dans les écoles primaires de l'Alberta.

Ne serait-il pas, cependant, du devoir du gouvernement albertain de procurer cet enseignement du français au groupe franco-albertain? Les Canadiens-français comptent parmi les meilleurs citoyens de l'Alberta; ils sont les descendants des premiers pionniers, des premiers évangélisateurs; ils sont chez eux dans n'importe quelle province du Canada; la langue française est une des deux langues officielles.

A défaut du gouvernement, les Canadiens-français de l'Alberta veulent *grouper leurs forces* et veiller de plus près à l'enseignement qui se donne dans leurs écoles primaires. Ils trouveront, nous en sommes sûrs, dans leur patriotisme, leur clairvoyance et leur volonté de survivre, les moyens de triompher des obstacles placés sur leur route.

Comme le faisait remarquer Mgr Béliveau aux membres de la Liaison française, les difficultés des Canadiens-français de l'Ouest ne sont pas plus grandes que celles auxquelles durent faire face les 60,000 Canadiens-français de 1760. Les paroles que Sa Grandeur prononçait alors s'appliquent à tous les Canadiens-français des provinces de l'Ouest: "Nous condamner à mort serait un démenti à toute notre histoire.... Des sentences de mort, il en est tombé beaucoup sur *notre peuple et, cependant,* Québec vit, les Canadiens-français vivent. Nous de l'Ouest ne sommes pas *morts* et je crois bien que nous vivrons."

Ce sont de telles paroles d'espérance jointes à l'action constante et énergique des organisations religieuses et nationales qui assureront l'avenir des Canadiens-français de l'Ouest et transformeront en armées imposantes les vaillants petits groupes actuels.

Charles GAUTIER.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Hommage à Louis Hémon

Paris. — Une plaque portant l'inscription suivante: "Dans cette maison naquit Louis Hémon, auteur du roman "Maria Chapdelaine", fut apposée le 5 août par des admirateurs Canadiens en face du No. 33 de la rue Du Chateau, à Brest, sous les auspices d'un comité canadien. L'hon. H. Mercier, ministre des terres et forêts de Québec, prononça le discours de circonstance. M. Charles Le Goffic, président du comité français, répondit au nom de la société des gens de lettres. Ce comité est composé surtout de membres de l'Académie française, et de l'académie Goncourt.

—:*:—

300 milles à l'heure

Londres. — Le "Daily Graphic" annonce qu'un ingénieur autrichien, Charles Glygorin, est arrivé à Londres avec le plan d'un aéroplane entièrement nouveau. Cet appareil est basé sur l'application du principe tournant en usage sur les navires "Flettner". Il peut s'élever verticalement, comme un hélicoptère, sa vitesse est trois fois plus grande que celle d'un aéroplane de mêmes dimensions des plus rapides. Il serait capable *d'atteindre une vitesse de 300 milles* à l'heure, ce qui mettrait l'A*mérique à moins* de 12 heures de l'Europe. L'économie réalisée est de 55 pour cent.

—:*:—

Les élections en Hollande

La Haye.— La droite conserve la majorité avec 55 sièges contre 42 pour les partis de gauche. Trois sièges sont attribués aux partis dissidents.

Cependant, par rapport aux élection de 1922, la gauche gagne 2 sièges tandis que la droite en perd 5. Les socialistes gagnent 4 sièges, remportant ainsi le succès le plus important.

Dans l'ensemble l'orientation de la nouvelle Chambre sera sensiblement la même, et on se demande si le gouvernement actuel conservera le pouvoir.

—:*:—

Elle vient à Montréal pour voir les Sauvages

Montréal.— Où peut-on rencontrer des sauvages? Sont-ils bien *féroces ? Telle est la demande faite* par une jeune fille à un commis d'hôtel.

Elle fait partie d'un groupe de touristes de Springfield, Mass., et est sous l'impression que les citoyens de Montréal vivent dans une terreur perpétuelle des Peaux-Rouges.

Constatant que la jeune fille était bien sincère et qu'elle ne voulait nullement se payer la tête du commis, celui-ci se mit à l'interroger et elle déclara avoir reçu une lettre d'un cousin de Fort William, Ont., conçue en ces termes: "Nous avons beaucoup de fil à retordre avec les sauvages ici qui viennent voler nos poules et souvent se servent des "trécarrés" pour exécuter leurs danses. Ils sont bien féroces, mais si vous leur parlez amicalement, ils ne vous toucheront pas. Toutefois, ils sont plus féroces près de Montréal; alors, faites bien attention quand vous irez là passer vos vacances."

La jeune fille est institutrice dans une des écoles publiques de Massachusetts.

—:*:—

Le plan Dawes

Paris.—L'Office de l'Agence générale pour les payements des réparations communique l'état des recettes et des payements au 30 juin 1925.

Les recettes s'élèvent à 780,202,011 marks, le total des payements, à 751,291,883. Solde en espèces: 25,910,128.

Les sommes reçues par la France pour la même période s'élèvent à 325,560,390.

—:*:—

L'hon. Robert Borden, historien

z—L'hon. Robert Borden met la dernière main à une histoire de la Grande Guerre *qui* éclipsera absolument celle de Sir Andrew MacPhail, que vient du publier le gouvernement. L'ancien ministre du Canada, travaille à cet ouvrage depuis trois ans et bientôt il sera publié. Le public aura alors à sa disposition une *foule de faits jusqu'ici* inconnus. Sir Robert Borden ayant été premier ministre du pays pendant toute la période de la guerre, il est donc une autorité incontestée pour écrire un tel ouvrage.

L'Incident de Batoche

(Suite de la page 5)

Métis en armes. Aucun coup de feu n'y fut tiré de toute la campagne. Ce roman pouvait être bon pour Londres en 1885, mais aujourd'hui, pour faire l'Histoire, il faut le mettre de côté.

C'est un fait bien connu parmi les nôtres que Gabriel Dumont, se rendant compte du dommage fait à leur cause par les missionnaires, proposa au Conseil de les faire garder; mais Riel s'y opposa en disant: "Laisse-les dans leurs presbytères". Et il n'en fut plus question.

Le Père Morice nous dit que Riel fut *capturé* le 16 mai. Pourquoi n'avoir pas dit qu'il *s'était rendu?* Pourquoi lui enlever le bénéfice de cet acte? Pourtant ceci est prouvé, hors de tout doute. Premièrement, par les témoignages au procès de Régina; deuxièmement, par la lettre qu'il a écrite lui-même le 15 mai; troisièmement par le témoignage de Nap. Nault qui chercha, mais en vain, à l'entraîner aux Etats-Unis; quatrièmement. par le témoignage de Moïse Ouellette; cinquièmement, par les témoignages des familles qu'il visita en leur campement pour les encourager et leur faire ses adieux avant de partir. A tous Riel disait : "Quand ils m'auront, vous serez tranquilles et vous aurez justice."

Chacun est libre d'approuver ou de ne pas approuver 1885, mais l'histoire doit donner justice à celui qui se sacrifia pour les siens.

Nous tenons à déclarer que nous voulons établir la vérité. Nous demandons des *précisions sur tous les faits énoncés.* De l'histoire pure et simple, c'est ce que nous voulons. Nous sommes prêts à nous incliner devant des preuves convaincantes et irréfutables, mais il en faudrait d'autres que les fameuses lettres de 1885 où ne transpire que la haine de Riel, haine que sa mort seule pouvait apaiser. Nous voulons justice pour la mémoire des nôtres: nous devons aux héros de 1869-70-71 et 1885, de laver leur mémoire des infamies qu'on y a attachées; nous le leur devons et nous le devons aussi à ceux qui viendront après nous. Nous voulons leur apprendre à lever la tête, à être fiers de leur passé qui est tout glorieux. Nous n'ignorons pas que la tâche est difficile et délicate. Peut-être serons-nous obligés de faire des précisions pénibles: ce sera un chagrin pour nous et probablement pour d'autres aussi, mais nous ne faillirons pas à notre devoir. Nous sommes faibles, mais avec l'aide de Dieu, nous avons le ferme espoir d'atteindre le but que nous nous proposons.

Samuel-A. NAULT.
Secrétaire du Comité Historique de l'Union Nationale Métisse du Manitoba.

—:*:—

L'Association d'Education et l'"Histoire abrégée de l'Ouest Canadien"

Résolution adoptée par l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, à son assemblée du 29 juillet 1925, concernant le livre du R. P. Morice, O.M.I., l'"Histoire abrégée de l'Ouest Canadien".

ATTENDU QUE, après avoir entendu une délégation du Comité Historique de l'Union Nationale Métisse protestant contre certaines allégations contenues dans le livre du R. P. Morice, "Histoire abrégée de l'Ouest Canadien", relativement à l'insurrection de 1885, l'Exécutif de l'Association d'Education a nommé un comité spécial pour étudier ces allégations:

ATTENDU QUE ce comité spécial a fait rapport, après une étude approfondie, recommandant l'envoi au R. P. Morice, par l'Exécutif, d'une copie exacte de la lettre qui lui a déjà été adressée par le Comité *historique* de l'Union Nationale Métisse, le 10 février 1925, en demandant au R. P. Morice de fournir les preuves de ce qu'il a avancé au sujet de cet épisode;

ATTENDU QUE cette lettre est bien parvenue à son destinataire, tel qu'attesté par le récépissé du bureau de poste d'Argyle, Minn., en date du 29 mai 1925;

ATTENDU QUE le R. P. Morice n'a pas cru devoir répondre à la dite lettre:

EN CONSEQUENCE, il est résolu que l'Exécutif cesse de répandre le livre en question, soit en le donnant comme prix ou en le recommandant aux commissions scolaires, et que copie de cette résolution soit transmise au journal la *Liberté* pour publication, ainsi qu'à l'auteur.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire de
l'Association d'Education.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

PRUD'HOMME, Sask.

Jeudi le 6 août, belle cérémonie au couvent à l'occasion de la profession religieuse de 4 novices. La messe fut chantée par Mgr Bourdel asisté de MM. les abbés Baudoux et Coursolle. Assistaient à la cérémonie, le R. P. Jan, visiteur des écoles et MM. les abbé Mollier de St-Denis et Carpentier, de St-Louis.

M. l'abbé Mollier fit le sermon de circonstance; il nous montra la différence entre la vie religieuse et le mariage, fit connaitre les avantages et la plus grande facilité de parvenir au Ciel *en se consacrant* au bon Dieu. Il compara les religieux à quelqu'un qui traverse un fleuve en bateau tandis que les gens du monde le traversent à la nage et sont menacés à tout instant de périr.

De beaux chants exécutés par les bonnes Soeurs, nous semblaient plutôt venir du ciel. Après les cérémonies, un diner fut servi au Couvent auquel présidait Mgr Bourdel et MM. les abbés présents et les parents des enfants.

Parmi les étrangers venus à la cérémonie, on remarquait : M. L'Hoû de Big River, M. et Mme Joseph Blondeau et Mlle A. Blondeau de Domrémy, M. Raymond de St-Denis, etc.

Ont fait profession, Charlotte L'Hoû, de Big River, en religion Mère St Jeanne de Loyola; Jeanne Boudreault, Mère Marie de Loyola; Alice Raymond, Mère Ste Mélanie; Flore Baril, Mère Marie Théodule.

—De passage à Prud'homme, ces jours derniers, M. l'abbé Chalifoux, de Notre Dame des Anges, Comté de Portneuf, en visite che ses parents à Vonda et St-Denis.

PONTEIX, Sask.

—M. et Mme A. Rousseau de Gravelbourg étaient les hôtes de M et Mme Brodeur, dimanche dernier.

—Le concert Gratton et Taillefer, tous deux du collège des Jésuites à Edmonton a été des plus goûtés par ceux qui y assistaient.

—La famille Marcotte nous est revenue de son voyage à Cabri en compagnie de Mlle Simard et de son frère.

—Plusieurs de nos concitoyens sont allés à l'exposition de Régina en auto, entre autres M. et Mme Dupuis, Mlle Gauthier, M. H. Marcotte et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

—La famille Belhumeur de Gravelbourg est arrivée pour résider définitivement parmi nous.

—Mlle Beaudry, de Willow-Bunch est en promenade chez sa mère, avec Mlle Beaune.

—M. Brodeur est revenu de l'exposition de Régina dans un beau char Hudson dont il a fait l'acquisition.

—M. Oscar St-Cyr s'est payé le luxe d'un très joli sedan (star).

—Samedi dernier avaient lieu les funérailles de Mlle Yvonne Landry, décédée mercredi, à l'âge de 21 ans. La défunte était une jeune fille exemplaire et laisse pour pleurer sa perte son père, sa mère, des soeurs et un frère.

Les funérailles ont été des plus imposantes sous la direction des enfants de Marie. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

—Mercredi dernier, avaient aussi lieu les funérailles de M. Camiré, décédé à l'âge de 76 ans, chez son beau-fils, M. Roy.

Nos sincères condoléances à la famille.

—M. et Mme Matte font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

SAINT-VICTOR, Sask.

—Dimanche, le 26 juillet, la fête de Sainte Anne a été célébrée avec une grande solennité: l'autel de la Sainte avait été magnifiquement décoré par Mmes Alfred et Alphonse Lalonde. Malgré l'inclémence de la température, l'assistance était assez nombreuse. Il y eut 75 communions. Mmes Eugène Lalonde et Armand Brosseau chantèrent à l'offertoire le cantique si populaire de "Vive Sainte-Anne". M. Arthur Moquin, élève finissant en Rhétorique au collège Mathieu les accompagnait avec son instrument de musique, le cornet, qu'il joue parfaitement bien. M. le Curé donna une courte instruction sur la dévotion à Sainte-Anne.

—Baptême—M. et Mme Henri Bissonnette, un garcon, baptisé sous les noms de Gérard-Wilfrid. Le parrain et la marraine furent le frère et la soeur de Mme Henri Bissonnette.

—M. et Mme Aimé Bélisle de St-Victor, recevaient l'heureuse nouvelle la semaine dernière que leur fille Marie Louise faisait sa profession du noviciat de Seattle, Washington. Mlle Bélisle porte le nom en religion de Soeur Marie.

—M. l'abbé Labrecque, d'Assiniboia, était en visite au presbytère la semaine dernière.

—M. Pierre d'Aoust, élève au cours latin du Campion Collège, Régina était en visite au presbytère, ainsi que M. Sylvio Lafrenière, élève finissant au cours commercial du collège Mathieu.

—M. le curé était invité mardi dernier à présider les examens de l'école Maisonneuve. MM. Josophat Coutu, Henri Bissonnette et Alfred Fontaine, commissaires d'école étaient présents.

—De passage M. l'avocat Gallant de Gravelbourg, lundi le 3 août.

—Mardi soir, le 4 août avait lieu l'assemblée mensuelle du club des Chevaliers de Colomb de Saint-Victor. M. Amedée Nadeau, Grand Chevalier et plus de 25 membres du conseil de Willow-Bunch, se rendirent à St-Victor pour cette assemblée à laquelle avait lieu l'élection des officiers sortant de charge. L'assemblée fut présidée par M. Alphonse Beauvillier, président du club.

M. Dosithée Lalonde, fut élu président pour l'année courante. M. Clovis Rondeau, vice-président et Jean Deshaye, secrétaire. Un magnifique banquet, en l'honneur des membres du Conseil de Willow-Bunch, réunit tous les membres à la résidence de M. Jean Deshaye.

DOMREMY, Sask.

—Le 4 août, mardi, a été célébré à Prud'homme, le mariage de M. Joseph Blondeau de Domrémy avec Mlle Bernadette Baril, de Prud'homme. M. le curé Louison a reçu leur mutuel consentement de mariage et Monseigneur Bourdel, P. D. a célébré la messe et leur a donné la bénédiction nuptiale. Pour la circonstance, la chapelle du Couvent des Soeurs de la Providence avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. De superbes cantiques furent exécutés par les religieuses et les enfants de Marie *durant le Saint Sacrifice*. Aux heureux et nouveaux époux, nous souhaitons, joie, bonheur et prospérité.

—Baptêmes: — Marie Thérèse, Denise, fille de Alexis Guillet et de Georgiana Chartier, baptisée le 1er juillet. Marraine, Eva Lavallée Chartier; parrain: Napoléon Chartier.

Charles, Daniel, Maurice, fils de Charles Préfontaine et de Rose Marcotte, baptisé le vingt-six juillet. Parrain: Daniel Baril; marraine: Berthe Marcotte.

Auguste, Pierre, Eugène, fils de Joseph Arsène Georget et de Marie Joseph Gauthier, baptisé le vingt-six juillet. Parrain: Pierre Robin; marraine: Marie-Renée Gauthier.

Jean, Charles-Florent, fils de Jules St Arneault, et de Jeannette Baribeau, baptisé le deux août. Parrain, Bruno Godin; marraine, Berthe St-Arneault.

—Notre curé nous a annoncé dimanche, son voyage pour la province de Québec. Il part vendredi le 7, et sera remplacé dans l'exercice du St-Ministère par M. le curé Chauvin, de Bellevue. Aux pieds de la Bonne Ste-Anne de Beaupré, il déposera les demandes et les prières de tous ses paroissiens. Nous lui souhaitons un bon voyage et un heureux retour.

WILLOW-BUNCH, Sask.

—Nous saluons avec joie et bonheur le retour de M. l'abbé Lemieux, au milieu de nous. Notre bon curé est revenu enchanté de son pèlerinage de Rome. Ayant visité l'Italie, la France et l'Angleterre, il en rapporte les meilleurs souvenirs et nous nous ferons fête de l'entendre nous raconter ses impressions de voyage.

—M. et Mme Octave Hallé, M. et Mme J. Beaulne, sont partis en voyage dans l'Ontario et le Québec, visiter leurs parents et amis de l'Est.

—Grand pique-nique des Chevaliers de Colomb, dimanche dernier. Beaucoup de monde, diner champêtre, courses, jeux, etc., bref une après midi délicieuse, agrémentée d'une légère brise, qui s'est mise de la partie.

Samedi soir, souper champêtre les joueurs de balle au camp, sous les frais ombrages d'un joli bosquet. Dimanche, pique nique au lac, diner sur la grève. Etaient présents: M. et Mme G. Mondor, M. et Mme Léopold Granger, MM A. Marchesseault, G. Deschamps, Georges et Gérard de Laforest, Abel Léger, Paul Poirier, Léo Thérien, Lucien, Gérard, Gaston, Hermas Duperreault, Mlles Lucienne, Clara Poirier, Alice Lavallée, Rose-Eva Duperreault, et plusieurs autres en tout une cinquantaine de personnes.

—Baptême: J.-B. Léo, enfant de Pierre Deschênes et L. Savard. Parrain et marraine: R. Boulianne et J.-P. Lapointe.

J. D. Romnalit, enfant de Z. Brunelle et D. Côté. Parrain et marraine D. Boucher et A. Brunelle.

—Le club de Crib continue ses intéressantes séances: les dernières réunions ont eu lieu chez M. Romuald Granger et J.S. Duperreault.

MONTMARTRE, Sask.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Adolphe Breton est sérieusement malade à l'hôpital de Régina sous les soins du Dr Paradis, qui espère la rétablir bientôt.

—M. François Bodieu est arrivé pour établir une boutique de tailleur dans l'immeuble anciennement occupé par M. Paul Beauchemin.

—Les commissaires de l'école Joffre sont à prendre des mesures pour ouvrir l'école qui était fermée depuis quelque temps, faute d'élèves.

Les classes de l'Ecole du village ouvriront le 17 août.

ALBERTVILLE, Sask.

—Les Dames de Ste-Anne à leur dernière assemblée ont élu leurs officières: Mme Arthur Painchaud, présidente: Mme Nap. Beaudoin, vice-présidente et Mme Lucien Lavoie, secrétaire. Mme Em. Painchaud reste trésorière. A la fête de Ste Anne ont été reçues Dames de Ste Anne, Mmes Jos. Couture, Henri Corriveau, Fr. Durand, Arthur Beauchênes, Philippe Lavoie, Albani Durand, Eug. Guévin. Dans la soirée il y eut sermon de circonstance sur Ste Anne et procession de la congrégation.

—Les familles Morin et Pfeiffer sont retournées à Prince-Albert. Nous tenons à offrir nos remerciements à Mme Pfeiffer pour services rendus à la paroisse en touchant l'orgue aux offices religieux.

—De passage à Albertville M. l'abbé Joly, de Québec, cousin de M. le Curé qui est venu lui rendre visite ainsi que M. l'abbé Connoir, d'Edmonton, son confrère de Séminaire.

Egalement de passage, en promenade chez des amis et parents, M. Verville de Waterville, Maine, M. et Mme Martin, de Montréal, Mlle Aurore Babineau, institutrice, Mme Fisher, de Hudson Bay Junction, en visite chez sa soeur Mme L. Lavoie.

Toutes les écoles de la Paroisse sont fermées durant le Catéchisme qui doit durer quinze jours.

—M. l'abbé Lebel est venu présider l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire dont le résultat sera donné dans un autre rapport. M. Pellerin s'en est retourné à Québec avec lui.

—La récolte s'annonce partout très belle et plusieurs ont commencé à couper; d'autres sont partis pour une tournée de moisson : qu'ils nous reviennent le portefeuille bien rempli...

—Le 18 juillet la famille N. Caron conduisait au cimetière un de leurs enfants, Lionel, décédé à l'hôpital, à Prince-Albert. Les funérailles étaient présidées par M. le Curé.

Baptêmes: — Rodolphe, Raoul, Isidore, enfant de M. et Mme Gaspard Brule. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Brule.

Jacques François Solano, enfant de M. et Mme Fisher, de Hudson Bay Jct. Parrain et marraine, M. Jean Lavoie et Mlle Long.

—M. Arthur Mayer a fait l'achat d'un Chevrolet; et d'autres espèrent....

Chose surprenante pour les calomnies en vitesse.... M. Joly, au pique-nique d'Henribourg a remporté le premier prix en... petite vitesse avec son "Ford".

GRAVELBOURG, Sask.

Une convention régionale des Cercles du Foyer "Homemaker's Clubs" du sud de la Saskatchewan a eu lieu à Gravelbourg, mardi le 11 août, sous les auspices du cercle local de notre ville.

Voici le programme de cette convention régionale:

10.30hrs a.m. — Session au Collège Mathieu.

1.15h. p.m. — Déjeuner à l'hotel Royal.

2.30h. p.m. — Session au Collège Mathieu.

5.20 h. p.m. — Thé au Couvent des Religieuses de Jésus-Marie.

8.30 h. p.m. — Concert dans la salle des promotions du Collège Mathieu.

Madame Antoine Soucy, est la présidente du Comité d'Organisation de cette Convention, et Mlle Hermine LeMoine, la secrétaire.

—M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C., de Vonda, Sask., était en notre ville, mardi, le 4 juillet.

—M. E. Saint-Arnaud, de Prince-Albert, Sask., qui a été nommé comptable à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de notre ville est arrivé avec Mme Saint-Arnaud, et demeure maintenant ici.

MM. Arthur Pratte, Lionel Lamoureux et Jean-Marie Auclair sont rentrés d'un voyage d'une quinzaine en auto à Banff, Lac Louise et le Lac Emerald, Alberta.

—M. A. Lowry, gérant de la Banque de Toronto, Mme Lowry et leurs enfants, sont revenus de leurs vacances passées au Lac Carlysle, Sask.

—Mme A. Longo, qui a passé quelques semaines, l'invitée de son père, M. Chs LeMoine et de sa soeur, Mme Guy Gravel, est retournée à Wakaw, Sask.

—Il nous est agréable de mentionner qu'aux récents examens du Conservatoire de musique de Toronto, Mlles Flora Colleaux, Germaine Poupard et M. Albert Forcier, élèves de Mlle Valéda LeMoine, ont passé avec grand succès obtenant les notes suivantes: Examen Junior avec Honneurs: M. Albert Forcier, Mlle Flora Colleaux; Primaire avec Honneurs de Première Classe, Mlle Germaine Poupard ; Théorie élémentaire avec Honneurs de Première Classe, Mlle Germaine Poupard. Nos félicitations à Mlle LeMoine et à ses élèves.

MM. J.-B. Crépeau, avocat, le Dr et Mme A. Soucy, M. Chs Lemoine, Mlles Valéda, Hermine Lemoine, M. et Mme Guy Gravel et leur invitée, Mme A. Longo, de Wakaw, Sask., le Dr et Mme M. Gravel, M. Peter Griffin ont assisté à l'Exposition de Régina, qui a eu lieu du 27 juillet au 2 août.

M. Tis Gallant, avocat, a passé quelques jours à Willow-Bunch récemment, par affaires professionnelles.

Mme William Saint-Germain, et ses enfants, Mme J. Brazzeil, et Mlles Liliane, Kathleen et Marguerite Brazzeil sont rentrées de leurs vacances passées à Watrous, Sask.

M. Gédéon Matte, professeur à l'école publique de Cadillac, Sask., passe ses vacances chez sa mère, Mme A. Matte.

M. Alcide Bouvier, de Bouvierville, Sask., était en ville cette semaine.

Mlle Célia Matte, M. Gédéon Matte, de Cadillac, et M. et Mme Emile Séguin, de Ponteix, Sask., sont revenus d'un voyage en auto à Banff, Alta., et à Yellowstone Park, E.-U.

—M. et Mme Ernest Colpron, de Laflèche, Sask., ont visité leurs parents, M. et Mme Alp. Charlebois.

M. Antonio-E. Landry, gérant-général du "Pan American Oil" est retourné à Shelby, Montana, E.-U.

Sr. Thérèse de l'Enfant-Jésus

HISTOIRE D'UNE AME ECRITE PAR ELLE-MEME

1873 - 1897

— 26 —

Sr. Thérèse de l'Enfant-Jésus a beaucoup souffert ici-bas, elle recommandait en ses derniers jours qu'on le fit savoir aux âmes après sa mort, sachant bien que ce cachet de la croix apposé sur sa vie, serait pour plusieurs le signe de l'authenticité de sa mission.

Cependant ce n'est pas à cause de ce martyre du coeur qu'elle se crut exaucée, en son offrande de victime à l'Amour miséricordieux du Seigneur; elle le fut bien plutôt parce qu'elle sentit "déborder en son âme les flots de tendresse infinie renfermés dans le Coeur divin." Elle a dit, il est vrai, pour répondre au besoin de certaines âmes qui manquaient de souplesse à l'égard des vouloirs, parfois crucifiants, du céleste Epoux, que "s'offrir en victime à l'Amour, c'est s'offrir à toutes les angoisses." mais elle a dit aussi, à une âme qui représentait à ses yeux l'humanité régénérée, assoiffée de perfection et d'amour, mais tremblante toujours devant la croix: "Pourquoi craignez-vous de vous offrir en victime à l'Amour miséricordieux? Si vous vous offrez à la justice divine, vous pourriez avoir peur, mais l'Amour miséricordieux aura compassion de votre faiblesse, il vous traitera avec douceur, avec miséricorde.

Nous avons vu combien fut grand le sacrifice de Thérèse lorsqu'elle quitta pour toujours son père, qui l'aimait si tendrement, et la maison de famille où elle avait été si heureuse; mais on pensera peut-être que ce sacrifice lui était bien adouci, puisqu'au Carmel elle retrouvait ses deux soeurs aînées, les chères *confidentes* de son âme: ce fut au contraire pour la jeune postulante l'occasion des plus sensibles privations.

La solitude et le silence étant rigoureusement gardés, elle ne voyait ses soeurs qu'à l'heure des récréations. Si elle eût été moins mortifiée, souvent elle aurait pu s'asseoir à leurs côtés; mais elle recherchait de préférence la compagnie des religieuses qui lui plaisaient le moins"; aussi l'on pouvait dire qu'on ignorait si elle affectionnait ses soeurs plus particulièrement.

Quelques temps après son entrée, on la donna comme aide à Soeur Agnès de Jésus, sa "Pauline" tant aimée: ce fut une nouvelle source de sacrifices. Thérèse savait qu'une parole inutile est défendue et jamais elle ne se permit la moindre confidence. "O ma petite Mère ! dira-t-elle plus tard, que j'ai souffert alors!.... Je ne pouvais vous ouvrir mon coeur, et je pensais que vous ne me connaissiez plus!

Après cinq années de ce silence héroïque, Soeur Agnès de Jésus fut élue prieure. Au soir de l'élection, le coeur de la "petite Thérèse" dut battre de joie, à la pensée que désormais elle pourrait parler à sa "petite Mère" en toute liberté, et, comme autrefois, épancher son âme dans la sienne. Dieu permit cependant que Soeur Thérèse fut celle de toutes les religieuses qui vit sa Mère Prieure le plus rarement....

Quelques années après, son grand esprit surnaturel lui permettra de se dire "heureuse de mourir entre les bras d'une autre Prieure, afin de pouvoir exercer davantage son esprit de foi en l'autorité."

La servante de Dieu voulait vivre la vie du Carmel avec toute la perfection demandée par sa sainte Réformatrice. Lorsque le genre de travail auquel elle se livrait n'absorbait pas forcément son attention, la pensée du bon Dieu lui revenait naturellement. Un jour une novice entrant dans sa cellule, s'arrêta, frappée de l'expression toute céleste de son visage. Elle cousait avec activité, et cependant semblait perdue dans une contemplation profonde.

'A quoi pensez-vous? lui demanda la jeune soeur. — Je médite le Pater, répondit-elle. C'est si doux d'appeler le bon Dieu notre Père!.... et des larmes brillaient dans ses yeux.

"Je ne vois pas bien ce que j'aurai de plus au ciel que maintenant, disait-elle une autre fois, je verrai le bon Dieu, c'est vrai; mais, pour être avec lui, j'y suis déjà tout à fait sur la terre."

Une vive flamme d'amour la consumait. Voici ce qu'elle raconte elle-même:

"Quelques jours après mon offrande à l'amour miséricordieux, je commençais au Choeur l'exercice du chemin de la Croix, lorsque je me sentis tout à coup blessée d'un trait de feu si ardent que je pensai mourir. Je ne sais comment expliquer ce transport; il n'y a pas de comparaison qui puisse faire comprendre l'intensité de cette flamme. Il me semblait qu'une force invisible me plongeait toute entière dans le feu. Oh! quel feu! quelle douceur!"

Comme la Mère Prieure lui demandait si ce transport était le premier de sa vie, elle répondit simplement:

"Ma Mère, j'ai eu plusieurs transports d'amour, particulièrement une fois, pendant mon noviciat, où je restai une semaine entière bien loin de ce monde; je ne puis exprimer cela, j'agissais, me semblait-il, avec un corps d'emprunt; il y avait comme un voile jeté pour moi sur toutes les choses de la terre. Mais je n'étais pas brûlée d'une réelle flamme, je pouvais supporter ces délices sans espérer de voir mes liens se briser sous leur poids ; tandis que, le jour dont je parle, une minute, une seconde de plus, mon âme se séparait du corps..... Hélas! je me retrouvai sur la terre, et la sécheresse, immédiatement, revint habiter mon coeur!"

Encore un peu, douce victime d'amour La main divine a retiré son javelot de feu, mais la blessure est mortelle....

Dans cette intime union avec Dieu, Thérèse acquit sur ses actes un empire vraiment remarquable ; toutes les vertus s'épanouirent à l'envi dans le délicieux jardin de son âme.

Et qu'on ne croie pas que cette magnifique efflorescence de beautés surnaturelles grandit sans aucun effort.

"Il n'est point sur la terre de fécondité sans souffrance: souffrances physiques, angoisses privées, épreuves connues de Dieu ou des hommes. Lorsqu'à la lecture de la vie des Saints germent en nous les pieuses pensées, les résolutions généreuses, nous ne devons pas nous borner, comme pour les livres profanes, à solder un tribut quelconque d'admiration au génie de leurs auteurs; mais plus encore songer au prix dont, sans nul doute, ils ont payé le bien surnaturel produit par eux en chacun de nous."

Et, si aujourd'hui "la petite sainte" opère dans les coeurs des transformations merveilleuses, si le bien qu'elle fait sur la terre est immense, on peut croire en toute vérité qu'elle l'a acheté au prix même dont Jésus a racheté nos âmes: la souffrance et la croix.'

Une de ses moindres souffrances ne fut pas la lutte courageuse qu'elle entreprit contre elle-même, refusant *toute satisfaction* aux exigences de sa fière et ardente nature. Tout enfant, elle avait pris l'habitude de ne jamais s'excuser ni se plaindre; au Carmel, elle voulait être la petite servante de ses soeurs.

Dans cet esprit d'humilité elle s'efforçait d'obéir à toutes indistinctement.

Un soir, pendant sa maladie, la communauté devait se réunir à l'ermitage du Sacré-Coeur pour chanter un cantique. Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, déjà minée par la fièvre, s'y était péniblement rendue; elle y arriva épuisée et dut s'asseoir aussitôt. Une religieuse lui fit signe de se lever pour chanter le cantique. Sans hésiter, l'humble enfant se leva et, malgré la fièvre et l'oppression, resta debout jusqu'à la fin.

L'infirmière lui avait conseillé de faire tous les jours une petite promenade d'un quart d'heure dans le jardin. Ce conseil devenait un ordre pour elle. Une après-midi, la voyant marcher avec beaucoup de peine, une soeur lui dit: "Vous feriez bien mieux de vous reposer, votre promenade ne peut vous être profitable dans de pareilles conditions, vous vous fatiguez, voilà tout! — C'est vrai, répondit cette enfant d'obéissance, mais savez-vous ce qui me donne des forces? Eh bien je marche pour un missionnaire. Je pense que là-bas, bien loin, l'un d'eux est peut-être épuisé dans ses courses apostoliques; et, pour diminuer ses fatigues, j'offre les miennes au bon Dieu."

Elle donnait à ses novices de sublimes exemples de détachement:

Une année, pour la fête de la Mère Prieure, nos familles et les ouvriers du monastères avaient envoyé des gerbes de fleurs. Thérèse les disposait avec goût, quand une soeur converse lui dit d'un ton mécontent: "On voit bien que ces gros bouquets-là ont été donnés par votre famille; ceux des pauvres gens vont encore être dissimulés!" Un doux sourire fut la seule réponse de la sainte carmélite. Aussitôt, malgré *le peu d'harmonie* qui devait résulter du changement, elle mit au premier rang les bouquets des pauvres.

Pleine d'admiration devant une si grande vertu, la soeur alla s'accuser de son imperfection à la Révérende Mère Prieure, louant hautement la patience et l'humilité de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Aussi, quand la "Petite Reine" eut quitté la terre d'exil pour le royaume de son Epoux, cette même soeur, pleine de foi en sa puissance, approcha son front des pieds glacés de la virginale enfant, lui demandant pardon de sa faute d'autrefois. Au même instant, elle se sentit guérie d'une anémie cérébrale qui, depuis de longues années, lui interdisait la lecture et l'oraison mentale.

Loin de fuir les humiliations, elle les recherchait avec empressement; c'est ainsi qu'elle s'offrit pour aider une soeur que l'on savait difficile à satisfaire; sa proposition généreuse fut acceptée. Un jour qu'elle venait de subir bien des reproches, une novice lui demanda pourquoi elle avait l'air si heureux. Quelle ne fut pas sa surprise en entendant cette réponse: "C'est que ma Soeur*** vient de me dire des choses désagréables. Oh! qu'elle m'a fait plaisir! Je voudrais maintenant la rencontrer afin de pouvoir lui sourire." Au même instant cette soeur frappe à la porte, et la novice émerveillée put voir comment pardonnent les saints.

"Je planais tellement au-dessus de toutes choses, dira-t-elle un jour, que je m'en allais fortifiée des humiliations."

A toutes ces vertus, elle joignait un courage extraordinaire. Dès son entrée, à quinze ans, sauf les jeûnes, on lui laissa suivre toutes les pratiques de notre règle austère. Parfois, ses compagnes du noviciat remarquaient sa pâleur et essayaient de la faire dispenser, soit de l'Office du soir ou du lever matinal; la Révérende Mère Prieure n'accédait point à leurs demandes: "Une âme de cette trempe, disait-elle, ne doit pas être traitée comme une enfant, les dispenses ne sont pas faites pour elle. Laissez-la, Dieu la soutient. D'ailleurs, si elle est malade, elle doit venir le *dire elle-même*."

Mais Thérèse avait ce principe *qu'il faut aller jusqu'au bout de ses forces avant de se plaindre*. Que de fois elle s'est rendue à Matines avec des vertiges ou de violents *maux de tête*! "Je puis encore marcher, se disait-elle, eh bien, je dois être à mon devoir" Et, grâce à cette énergie, elle accomplissait simplement des actes héroïques.

Son estomac délicat s'accommodait difficilement de la nourriture frugale du Carmel; certains aliments la rendaient malade; mais *elle savait si bien le cacher que* personne ne le soupçonna jamais. Une de ses voisines de table dit avoir, en vain, essayé de deviner quels étaient les mets de son goût. Aussi, les soeurs de la cuisine, la voyant si peu difficile, lui servaient invariablement les restes.

C'est seulement pendant sa dernière maladie, lorsqu'on lui ordonna de dire ce qui lui faisait mal, que sa mortification fut dévoilée.

"Quand Jésus veut qu'on souffre, disait-elle alors, il faut absolument en passer par là. Ainsi, pendant que ma Soeur Marie du Sacré-Coeur (sa soeur Marie) était provisoire, elle s'efforçait de me soigner avec la tendresse d'une mère, et je paraissais bien gâtée! Pourtant que de mortifications elle me faisait faire! car elle me servait selon ses goûts, absolument opposés aux miens!"

Son esprit de sacrifice était universel. Tout ce qu'il y avait de plus pénible et de moins agréable, elle s'empressait de le saisir comme la part qui lui était due; tout ce que Dieu lui demandait, elle le lui donnait, sans retour sur elle même.

"Pendant mon postulat, dit-elle, il me coûtait beaucoup de faire certaines mortifications extérieures, en usage dans nos monastères; mais jamais je n'ai cédé à mes répugnances: il me semblait que le Crucifix du préau me regardait avec des yeux suppliants et me mendiait ces sacrifices."

Sa vigilance était telle qu'elle ne laissait inobservés aucune des recommandations de sa Mère Prieure, aucun de ces petits règlements qui rendent la vie religieuse si méritoire. Une soeur ancienne, ayant remarqué sa fidélité extraordinaire sur ce point, la considéra dès lors comme une sainte.

Elle se livra peu aux pénitences corporelles en dehors de la Règle, l'Esprit-Saint lui faisait entendre que la mortification de l'esprit et du coeur est incomparablement plus sanctifiante. Il arriva pourtant qu'elle fut malade pour avoir porté trop longtemps une petite croix de fer dont les pointes s'étaient enfoncées dans sa chair. "Cela ne me serait pas arrivé pour si peu de chose, disait elle ensuite, si le bon Dieu n'avait voulu me faire comprendre que les macérations des saints ne sont pas faites pour moi, ni pour les petites âmes qui marcheront par la même voie d'enfance."

La privation du feu, pendant l'hiver, fut la plus rude de ses souffrances physiques au Carmel. On devinera aisément ce que cette enfant délicate dut éprouver au cours des longs hivers de Normandie, dans le climat humide de Lisieux.

Lorsque la température était plus rigoureuse, après avoir été transie de froid tout le jour, la Servante de Dieu allait le soir, après Matines, se réchauffer quelques instants à la salle de Communauté. Mais, pour regagner sa cellule, il lui fallait faire cinquante mètres au grand air, sous les cloîtres; le reste du trajet, dans l'escalier et le long corridor glacial, achevait de lui ôter le peu de chaleur si parcimo*nieusement accordé*.

Aussi, lorsqu'elle s'étendait sur sa paillasse, s'enveloppant de ses deux pauvres couvertures, ne trouvait-elle qu'un repos coupé de fréquentes insomnies. Il lui arrivait même parfois de passer la nuit entière à trembler de froid sans pouvoir dormir. Si, dès les premières années, elle l'eût dit à la Maîtresse des Novices, elle aurait obtenu aussitôt un soulagement; mais elle voulut accepter cette rude mortification sans se plaindre, et ne la révéla que sur son lit de mort par ces mots expressifs: "Ce dont j'ai le plus souffert physiquement, durant ma vie religieuse, c'est du froid; j'en ai souffert *jusqu'à en mourir!*"

Si, dans sa générosité, pourtant, elle avait embrassé avec joie cette pénitence austère, dans sa sagesse et sa discrétion toutes saintes, elle sut aussi faire entendre avec obéissance et respect que cet excès permis par le bon Dieu n'était pas voulu de lui et que l'on ferait bien, dans l'avenir, d'y apporter des adoucissements. Elle pensait que ne pas tenir compte, en faisant observer la Règle, des différences de latitudes et des diversités de tempéraments, était tenter Dieu et pécher contre la prudence.

Nous connaissons l'appel du Vendredi Saint, *3 avril 1896*, où suivant son expression, Soeur Thérèse entendit *"comme un lointain murmure qui annonçait l'arrivée de l'Epoux"*. De longs mois, bien douloureux, devraient s'écouler encore avant cette heure bénie de la délivrance.

Le matin de ce Vendredi Saint, elle sut si bien faire croire que son crachement de *sang* serait sans conséquence, que la Révérende Mère Prieure, aveuglée sur son état, lui permit d'accomplir toutes les pénitences prescrites par la règle ce jour-là. Dans l'après-midi, une novice l'aperçut nettoyant des fenêtres. Elle avait le visage livide et, malgré son énergie, semblait à bout de forces. La voyant si épuisée, cette novice qui la chérissait fondit en larmes, la suppliant de lui permettre de demander pour elle quelque soulagement. Mais sa jeune maîtresse le lui défendit expressément, disant qu'elle pouvait bien supporter une légère fatigue en ce jour où Jésus avait tant souffert pour elle. Ses soeurs ne connurent ce premier accident qu'en mai 1897; et comme Mère Agnès de Jésus lui reprochait doucement de le lui avoir caché: "O! ma pauvre petite Mère, s'écria-t-elle, remerciez-en le bon Dieu! Connaissant mon état et me voyant alors si peu soignée, vous en auriez eu trop de chagrin!"

Bientôt une toux persistante inquiéta la Révérende Mère. Elle soumit Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus à un régime fortifiant, et la toux disparut pour quelques mois.

"Vraiment, disait alors notre chère petite soeur, la maladie est une trop lente conductrice, *je ne compte que sur l'amour*."

Fortement tentée de répondre à l'appel du Carmel d'Hanoï qui la demandait avec instances, elle commenca une neuvaine au vénérable Théophane Vénard, dans le but d'obtenir sa complete guérison. Hélas! cette neuvaine devint le point de départ d'un état des plus graves.

Après avoir, comme Jésus, passé dans le monde en faisant le bien; après avoir été oubliée, méconnue comme lui, notre petite sainte allait à sa suite gravir un douloureux calvaire.

Habituée à la voir toujours souffrir, et cependant rester toujours vaillante, sa Mère Prieure lui permit de suivre les exercices de communauté dont certains la fati*guaient extrêmement*.

Le soir venu, l'héroïque enfant devait monter seule l'escalier du dortoir; s'arrêtant à chaque marche pour reprendre haleine, elle regagnait péniblement sa cellule, et y arrivait tellement épuisée qu'il lui fallait parfois — elle l'avoua plus tard — une heure pour se déshabiller. Et, après tant de fatigues, c'était sur sa dure paillasse qu'il lui fallait passer le temps du *repos*.

Aussi les nuits étaient-elles très mauvaises; et, comme on lui demandait si quelque secours ne lui était pas nécessaire dans ces heures de souffrance: "Oh! non, ré*pondit-elle*; je m'estime bien heureuse, au contraire, de me trouver dans une cellule assez retirée pour n'être pas entendue de mes soeurs. Je suis contente de souffrir seule; dès que je suis plainte et comblée de délicatesses, je ne jouis plus."

On lui faisait souvent des pointes de feu sur le côté. Un jour qu'elle en avait particulièrement souffert, elle se reposait dans sa cellule pendant la récréation. Elle entendit alors à la cuisine une soeur parler d'elle en ces termes : "Ma soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus va bientôt mourir; et je me demande vraiment ce que notre Mère en pourra dire après sa mort. Elle sera bien embarrassée, car cette petite soeur, tout aimable qu'elle est, n'a pour sûr rien fait qui vaille la peine d'être racontée."

(à suivre)

Prince-Albert

—Mgr l'administrateur s'est rendu vendredi dernier à Battleford pour y régler la question du presbytère. La paroisse a fait l'acquisition de la jolie résidence du regretté juge MacIntosh pour y loger son curé.

—L'obéissance vient d'enlever à l'hôpital de la Sainte Famille l'une de ses plus anciennes infirmières dans la personne de la Soeur Catherine. Depuis seize ans qu'elle se dévouait auprès de nos malades, elle avait pour ainsi dire assisté à la fondation et au développement de notre hôpital catholique. Elle avait acquis une rare compétence en radiographie, et notre population se trouve à perdre en elle, par son transfert à l'hôpital de St-Jean N.-B., une très habile opératrice des "Rayons X".

Soeur Catherine n'est pas partie seule: deux futures novices l'accompagnaient. Les Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception commencent à se recruter de précieux sujets parmi nos enfants de l'Ouest. Mlle Long est la première garde-malade diplomée de l'hôpital de la Sainte Famille à entrer chez elles. Son départ pour le noviciat ainsi que celui de Mlle Marguerite Moore, de l'Orphelinat S. Patrice, marquent, espérons-le, une ère nouvelle dans le recrutement des vocations. D'autres, nous assure-t-on, suivront bientôt.

—M. l'abbé Baillargeon, le dévoué vicaire de la cathédrale, souffre d'une indisposition qui le retient au lit depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mercredi dernier à St-Brieux, entourés de leurs parents et amis, M. et Mme Granger ont célébré leurs noces d'or. La cérémonie religieuse a été présidée par leur fils M. l'abbé Granger, de St-Hubert. Mme Brodeur, de cette ville, est fille des heureux jubilaires que nous félicitons sincèrement.

—T. C. Davis et Mme Davis sont de retour d'une courte visite à Régina.

—M. et Mme Hansen sont partis jeudi pour Banff: ils voyagent en auto. Madame de la Gorgendière les accompagne jusqu'à Edmonton.

—La moissonneuse a fait son apparition et un peu partout dans le district les épis mûrs s'affaissent en longues nappes blondes sur le sol.

—J. G. Diefenbaker, avocat de cette ville, a été choisi comme candidat conservateur aux prochaines élections fédérales pour le Comté de Prince-Alebert.

—M. Winterbury, du Musée National d'Ottawa, est de passage à Prince-Albert recueillant les derniers souvenirs du régime des Indiens dans l'Ouest.

—La Société d'agriculture de St-Louis a son exposition cette semaine. Les exhibits diront ce que la culture mixte peut faire dans le nord de la Saskatchewan. Un tournoi de balle au camp au programme des amusements, ne passera pas inaperçu.

—Les membres de la chorale de Prince-Albert ont présenté à Mme Hawkin un magnifique nécessaire de voyage en cuir: témoignage d'appréciation pour les services qu'elle a rendus à cette association dans le passé.

—Le major E. J. Ashton, commissaire de la branche du "Land Settlement", d'Ottawa, est en tournée annuelle dans l'Ouest. Le major faisait remarquer ici la semaine dernière que d'après le système du "British Empire Settlement", plus de cinq cent cinquante familles sont arrivées dans le district et que toutes paraissent heureuses de leur sort.

—Le département des Pêcheries est à faire une collection des poissons qu'on trouve dans la Rivière Saskatchewan. On a jusqu'ici des échantillons de brochet, de perche, de "doré", d'esturgeon et de laquêche.

—Parmi nos connaissances qui jouissent actuellement des beautés des Rocheuses, nous voyons le nom de Mlle Yvonne Gagnon.

—:*:—

Le premier ministre démissionne et forme un nouveau cabinet

Tokio. — Le cabinet japonais a démissionné sur la question des impôts parce que trois de ses membres refusaient de suivre le premier ministre Kato. Celui-ci cependant a été invité par le prince régent à former un nouveau cabinet.

—:*:—

Les progressistes en campagne

Régina.— Des représentants de la Saskatchewan et du Manitoba ont été choisis par la convention interprovinciale des Progressistes pour former un comité. L'objet de ce comité est la coordination des efforts du parti aux prochaines élections fédérales.

—:*:—

M. Meighen attaque les progressistes

Shoal Lake.— En plein centre progressiste, en présense de 2,000 fermiers du comté de Marquette dont M. Crerar est le député, l'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition à Ottawa, a attaqué l'alliance des libéraux et des fermiers et les a accusés de conspirer à détruire la structure fiscale du Dominion.

Il dit que l'agriculture est l'une des ressources principales du Canada, mais pas la seule: celle des salaisons par exemple, qui exporte nos animaux sur les marchés du monde non pas sur pieds, mais en conserves.

M. Forke, le chef progressiste, a été traité par M. Meighen comme un homme de peu de valeur, et son parti comme d'une chose de peu d'importance, puisqu'il ne suffisait même pas aux électeurs du Manitoba.

Mise en vigueur de la loi des grains

Ottawa. — La loi du grain, telle que revisée à la dernière session est en vigueur depuis le 1er août. L'arrêté ministériel autorisant la mise en vigueur de cette loi a été adopté et publié dans la *Gazette officielle*.

La nouvelle loi est une des plus importantes adoptées lors de la dernière session. Un comité spécial a siégé pendant plusieurs semaines pour la préparer. Les principaux amendements se rapportent aux opérations des entrepôts à grain ainsi qu'à la pesée et la sélection des grains.

D'après cette nouvelle loi, le gouvernement pourra nommer une commission qui prendra le contrôle des entrepôts s'il le juge à propos, mais il est peu probable qu'on en vienne jamais à une telle mesure.

—:*:—

Plus de députés et plus de commissaires

Winnipeg. — Au cours d'une réunion des libéraux du Manitoba, on a adopté des résolutions demandant une plus grande représentation des provinces de l'Ouest à la Chambre des communes et à la Commission des chemins de fer. On a déclaré que les provinces des prairies ne peuvent accepter les décisions d'une commission dans laquelle un seul représentant de l'Ouest siège contre cinq de l'Est. Tout en demandant l'union des progressistes et des libéraux pour obtenir une forte représentation libérale aux Communes après les prochaines élections, on s'est engagé à promouvoir toujours les intérêts de l'Ouest.

M. Fred.-C. Hamilton a été élu président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages du libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E.-J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

—:*:—

Une Session spéciale qui fait fiasco

Edmonton. — La législature de l'Alberta, convoquée en session spéciale pour régler la question des ressources naturelles et celle du chemin de fer Dunvegan, a été prorogée sans avoir rien résolu. Cinq bills secondaires ont été passés et approuvés par le Lieutenant-gouverneur; c'est là tout le fruit de la Session.

Le premier ministre Greenfield a annoncé que la dernière offre de la Banque Royale de $1,700,000 pour les $2 millions d'obligations du Dunvegan ne pouvait être acceptée par le gouvernement et proposée par lui à la législature, et qu'il ne disposerait pas de ce chemin de fer à moins d'en être venu à une meilleure entente avec la banque. Cette expression d'opinion a pour ainsi dire mis fin à l'affaire. En dépit des efforts de M. Mitchell, chef de l'opposition, et des députés Bowen, Henry et Giroux, pour ramener la question sur le tapis et en arriver à une décision, rien n'y fit, la prorogation eut lieu et la législature se dispersa sans être arrivée à aucun résultat.

—:*:—

Diminution sensationnelle des prix de transport sur l'Océan

Montréal.— W. F. R. Preston, enquêteur du gouvernement canadien annonce que les compagnies anglaises de transport océanique vont faire des réductions considérables. M. Preston arrive d'Angleterre.

Les émigrants seront transportés d'Angleterre au Canada pour $40. chaque; et les animaux canadiens amenés aux Iles britanniques pour $15. par tête.

Il dit que c'est la lutte contre la grande combine des propriétaires de vaisseaux marchands qui commence.

—:*:—

Taux de transport trop élevés

Le procureur général de la Saskatchewan, l'hon. J. A. Cross, dit que les taux actuels sur la farine et les grains, sur certaines lignes de chemin de fer dans la province, particulièrement au centre et au nord, sont plus élevés que ce qui a été fixé par la dernière loi fédérale.

Cette déclaration a été faite le 7 août à Régina à la conférence des représentants des chambres de commerce du sud, à laquelle présidait l'hon. M. S. J. Latta, et assistaient l'hon. J. A. Cross, et l'hon. Dr Uhrich.

—:*:—

De Montréal à Moose-Jaw à pied

Régina.— Joseph de Gagné vient d'arriver à Moose-Jaw dans sa traversée à pied de tout le Canada. Il s'est engagé à accomplir cet exploit et à écrire ses impressions pour les journaux de Montréal avant Noël prochain. M. de Gagné a déjà parcouru 6,000 milles à pied dans un an.

—:*:—

9000 milles à pied

Halifax.—Alexander Millison, 66 ans, cordonnier de cette ville, est de retour d'une randonnée de 9.000 milles, entreprise le 22 mars 1924, au cours de laquelle il a marché de Halifax à San Francisco et retour. C'était son deuxième exploit transcontinental de marche. Il a l'intention de partir pour Panama bientôt pour un voyage de cinq ans.

Le transport des moissonneurs sur le C. N.—$15. jusqu'à Winnipeg

Le Chemin de fer national du Canada mettra à la disposition des voyageurs des trains d'excursions spéciaux. Il offre aussi un tarif spécial de $15.00 jusqu'à Winnipeg et d'un demi sou par mille supplémentaire pour les endroits situés à l'ouest de Winnipeg.

Ces tarifs d'excursion très avantageux sont offerts aux femmes comme aux hommes et des wagons spéciaux sont réservés pour les familles et les dames non accompagnées.

Quatre trains spéciaux quitteront la gare Bonaventure à Montréal le 14 août. Le premier partira à 12 heures 01 a. m., le second à 8 heures 45 a. m., le troisième à 1 heure p. m. et le quatrième à 5 heures p.m. Tous ces trains circulent d'après l'heure solaire. Il convient de noter aussi que le train qui part à 12 heures et une minute a.m., vendredi, quitte la gare une minute après minuit, jeudi.

D'autres trains spéciaux quitteront la gare Bonaventure le 28 août. Leur horaire sera annoncé dans les journaux plus tard.

Tous ces trains d'excursions seront composés des wagons les plus modernes et offrent le maximum de confort.

Les billets pour ces trains d'excursion sont maintenant en vente dans toutes les gares du Chemin de fer National du Canada, mais ils ne seront valables que le 14 août. Ils sont simplement mis en vente maintenant pour permettre aux moissonneurs de faire les arrangements nécessaires et d'éviter l'encombrement à la dernière minute.

—:*:—

Un million aux oeuvres de charité

Winnipeg.—Au cours de la semaine, M. A. R. McNichol, financier très en vue de Winnipeg, a donné plus de $350,000 aux institutions de Winnipeg, comprenant $250,000 à l'Hôpital Général et $100,000 à l'Institut des Gardes-Malades Margaret Scott. On estime que M. McNichol distribuera plus de $1,000,000 aux institutions locales.

—:*:—

La dette de Montréal

Montréal. — La dette consolidée de la ville de Montréal s'établissait au 31 décembre 1924, à la somme de $136,538,592.24. Elle représente une dette par tête de $158, en tenant compte de la population au chiffre de 864,527 âmes, d'après les calculs de M. Hamilton Ferns, chef des évaluateurs municipaux.

—:*:—

Contre les taux de transport

Ottawa. — Les rapports contre la différence de taux de transport continuent à pleuvoir à la commission des chemins de fer. C'est elle d'ailleurs qui demande que tous les intéressés fassent les suggestions qu'ils croient bonnes.

La ville de Régina et la compagnie de thé Salada sont parmi les dernières à se plaindre, la 1ère disant que Winnipeg est par trop favorisée, tandis que l'autre prétend qu'elle ne peut faire concurrence à ses rivales qui font entrer leurs produits par Vancouver.

—:*:—

La grève générale des mineurs d'anthracite serait-elle évitée ?

Philadelphie. — Samuel D. Warriner président de la conférence des propriétaires d'anthracite, croit que la grève générale des mineurs peut être évitée, bien que la situation soit très sérieuse. Les négociations entre mineurs et patrons ont été interrompues.

—:*:—

Le plus grand port exportateur de blé

Montréal. — Pour la quatrième fois successive, le port de Montréal remporte encore la palme comme étant le plus gros port d'exportation du blé dans le monde entier.

Pendant les derniers vingt ans aucun port, même ceux qui restent ouverts toute l'année, n'a approché le port de Montréal qui n'a que sept mois d'opérations actives. En 1924 sur un total de 165,139,399 boisseaux de grains reçus au port, 159,159,688 ont été expédiés.

—:*:—

Sur le front Marocain

Fez. — Les troupes françaises n'ont guère remporté de succès jusqu'à présent: mais le général en chef Naulin va lancer une attaque générale afin d'en finir avec les tribus rebelles. Il est décidé à frapper un coup décisif.

Abd-El-Krim n'est pas encore disposé à parler de paix: il reste sourd à toutes les avances et tient fermement tête aux Français et aux Espagnols. Seule une campagne menée avec vigueur l'amènera à demander la paix: c'est ce à quoi la France se prépare.

Voici que la Syrie s'agite à son tour. Les Druses se sont soulevées, ont entouré un détachement de 166 soldats envoyés pour maintenir l'ordre, et en ont tué 106. Le général Sarrail est sur les lieux.

—:*:—

Amundsen va se reprendre

Halifax.—M. Lincoln Ellsworth, qui acompagna Amundsen dans sa dernière expédition dans les régions arctiques, dans une visite à Halifax, a déclaré ce qui suit:

"Chaque membre de l'expédition songe à retourner de nouveau dans le nord. Le capitaine Amundsen ne s'est pas encore tracé de plan définitif, mais je suis convaincu que l'explorateur norvégien va poursuivre son oeuvre.

"Un dirigeable est la machine que notre expédition aimerait à posséder pour une autre tentative dans la direction du pôle nord. Il faut une machine capable de fournir une envolée soutenue. Je ne crois pas que les avions soient pratiques dans un tel cas.

"Le pôle nord est recouvert par une mer de glace et est dépourvu de toute terre. De l'altitude à laquelle nous volions, nous avons pu voir jusqu'à 80 milles du pôle, et partout il n'y avait que de la glace flottante".

—:*:—

HOEY, Sask.

M. l'abbé Myre de Ste-Rose du Lac, Man., était en visite chez M. Rock Lefebvre la semaine dernière.

M. Léo Ménage a remporté le premier prix dans le concours des récoltes sur pied. Dans ce même concours M. Julien Georget, a obtenu le deuxième, M. Octave Parent le troisième et Raoul Trottier le quatrième prix. Dans le concours pour les jardins, M. Félix Branger de St-Louis, a obtenu le premier prix. Plusieurs autre dont nous n'avons pas les noms ont aussi gagné des prix. Sincères félicitations aux heureux gagnants. Ces concours méritent d'être bien encouragés, d'ailleurs ils rapportent beaucoup pour très peu et ils mettent de l'émulation entre nos braves agriculteurs. Qui décrochera les prix l'an prochain ?

—:*:—

WOLSELEY, Sask.

Liste des élèves qui ont passé avec succès leurs examens de fin d'année, au couvent de St-Raphaël:

Haute école—Grade IX. Emily Miller, Kathleen Miller, Annie Rapsitta, Béatrice Sinclair.

M. Miller et M. Baskie ayant réussi dans les épreuves du grade VIII seront inscrites sur la liste des élèves de la haute école.

Grade VII—Emma Polany.
Grade VI—Juliette Longpré.
Grad V—Pern Cardery, Cécile Longpré.
Grade IV—Mary Vange Velde.
Grade III—Edith Santo.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

MONTREAL.—Le Rév. Père Doyle, de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, est mort à l'Hôtel-Dieu. Né à Boston le 1er avril 1864 et ordonné le 4 avril 1891, le P. Doyle était missionnaire-prédicateur depuis environ vingt-cinq ans.

WINNIPEG.— John Queen, député travailliste à la législature manitobaine, mène une campagne de ce temps-ci contre les méthodes employées pour amener des émigrants britanniques au Canada. Le parti travailliste tout entier le soutient dans sa lutte.

S. PAUL DES METIS, Alta. — En voulant faire traverser la rivière Saskatchewan à quelques milles de Elk Point, à une bande d'une cinquantaine de chevaux, Bob Howes a été renversé par les animaux et foulé aux pieds. Il s'est fait briser l'anse du cou. On l'a transporté ici à l'hôpital.

MONTREAL. — Mgr Auneau, vicaire apostolique du Shiré, est actuellement au Canada, où il passera quelques mois pour faire connaître ses missions.

Mgr Auneau, Français de naissance, a déjà vécu une couple d'années au Canada.

ROME. — On fait de grands préparatifs pour le grand pèlerinage international de la Jeunesse catholique qui aura lieu, à Rome, du 16 au 19 septembre prochain. Le congrès international qui sera tenu en même temps que le pèlerinage sera une preuve nouvelle et solennelle de l'unité et de la vitalité de l'Eglise catholique.

PARIS. — Odile Alphonsine Smith, tante de M. Armand Chaput, négociant en gros de Montréal, et veuve du général Fayet, de l'armée française, est morte à l'hôpital Calais. Elle était âgée de 80 ans.

PARIS. — Une dépêche de Pont-l'Evêque annonce qu'un incendie a détruit l'église de Canapville, près de Touques. Le feu, qui paraît avoir pris dans le choeur, gagna bientôt la cage de l'horloge, puis le clocher. Tous les efforts des habitants accourus à la première alerte, furent vains pour maîtriser l'incendie. Il n'en reste que les murs.

LORIENT. — S. G. Mgr Picaud, le nouvel évêque auxiliaire de Vannes a été sacré en l'église de Ste-Anne — d'Auray par S. Em le cardinal Charost, archevêque de Rennes. Le nouvel évêque a choisi cette devise: In virtute Dei.

Rome— On mande de Bari qu'un chanoine de la cathédrale a été égorgé sur les marches de l'autel, tandis qu'il célébrait la messe, par un repris de justice.

Berlin.—D'après le résultat provisoire du dernier recensement, la ville de Berlin aurait une population de 3,950,000 habitants, en chiffres ronds.

PEKIN, Chine. — Soixante Chinois, membres du personnel de la légation britannique ont déclaré la grève. On croit que c'est le résultat de la campagne contre les étrangers menée par les étudiants.

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1. $1.42; No. 2, $1.38; No. 3, $1.34; No. 4, $1,22.

—:*:—

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No. 1 nord, 1.71 5-8; No. 2, 1.69 5-8; No. 3, 1.66 5-8; No. 4, 1.56 5-8; voie, 1.62 5-8.

Durum. — No. 1, 1.48 5-8; No. 2, 1.46 5-8; No. 3, 1.39 5-8.

Avoine. — No. 2 C.W., 57 1-8; No. 3 C.W., 51 7-8; extra 1 fourrage, 51 5-8; No. 1 fourrage, 50 1-8; No. 2, 47 3-8; rejetée, 42 3-8; voie, 54 3-8.

Orge. — No. 3 C.W., 87 1-4; No. 4 C.W., 83 1-4; rejetée, 81 1-4; fourrage, 80 3-4; voie, 83.

Lin. — No. 1 N.W.C., 2.48; No. 2 C.W., 2.39; No. 3 CW, 2.20; rejeté, 2.10; voie, 2.45.

Seigle. — No. 2 C.W., 1.06; 3 C. W., 95; rejeté, 2 C.W., 94; rejeté, 93; voie, 1.06.

—:*:—

Marché aux animaux de Prince-Albert

Le marché est assez ferme pour les animaux de boucherie. Les meilleurs bouvillons $5.50 à $6.50; moyens, $4.50 à $5.25; bonnes génisses, $5.00 à $5.75; ordinaires, $3. à $4.50. Meilleurs animaux à engraisser $4. à $4.50; ordinaires, $2.50 à $3.75. Porcs gras font jusqu'à $13,25. Quelques agneaux à $14.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES— Location maison, chambres, magasins, etc. —A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 5 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS— 50 sous par insertion.

ASSURANCE

ASSURANCE-VIE Assurance contre les incendies, accidents, garanties et vente de terres, lots, etc. Eugène Guertin, St-Paul, Alta. 36

INSTITUTEURS DEMANDES

ON DEMANDE une institutrice ou instituteur bilingue pour l'arrondissement scolaire de Harrivale No. 4020. Ouverture des classes le 17 août. S'adresser à M. P.-J. Geofroy, Pathlow, Sask. 17-22-C

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue demandé pour l'Ecole Piché No. 2391. Instituteur de préférence. Ouverture des classes le 1er septembre. S'adresser à J.-A. Piché, Secrétaire, Gravelbourg, Sask. 20-24 P.

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire de Hoey No. 3681 deux instituteurs bilingues, couples mariés de préférence. Ouverture des classes, le 17 août. Certificats de 1ère ou 2ème classe. S'adresser à L. Mareschal, Hoey, Sask. 20-23 C.

ON DEMANDE une institutrice bilingue, qualifiée pour la province, pour l'arrondissement scolaire Aussant No. 2373. Ouverture des classes le 1er septembre. Salaire $1100.00 par an. S'adresser à M. Joseph Chouinard, Gravelbourg, Sask. 21-22 P.

INSTITUTEUR, catholique bilingue, demandé pour l'arrondissement scolaire de Stoney Hollow No. 4486. Ouverture des classes le 1er sept. Salaire, $1,000.00 par an. S'adresser à Wm. Wilde, Redvers, Sask. 22-24 C.

INSTITUTRICE bilingue en règle avec le Département pour au moins un an. Classe de dix élèves ouvre le 1er septembre. Maison de pension à un quart de mille. Ecole huit milles de St-Brieux. Donner certificats, références, salaire demandé dans la première lettre. S'adresser à Pierre Coquet, Sec., Tilly, S. D., Saint-Brieux. 22-24 C.

ON DEMANDE pour le 1er septembre, un instituteur bilingue (français-anglais) avec diplôme de deuxième classe pour l'école d'Emilebury No. 3421. S'adresser à M. A. Poisson, secrétaire, Albertville, Sask. 22-24 C

ON DEMANDE un instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Oxford No. 4042. Le certificat ne devra pas être inférieur à un 2ème classe. Ouverture des classes le 24 août. S'adresser à M. A. Boucher, St-Louis, Sask. 22-23 C.

DEMANDES D'EMPLOIS

UNE INSTITUTRICE bilingue dont le certificat est expiré demande charge d'une école. Connait très bien le français et l'anglais. Excellentes références. S'adresser au Patriote, Boite 17. 22-24 P.

UN FORGERON canadien-français, ayant dix-sept années d'expérience, accepterait de l'emploi dans un centre canadien-français. S'adresser à boite 50, le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 21-22 P.

DIVERS

DEUX COUPLES mariés ambitieux aimeraient à établir un magasin dans un village de l'Ouest où les chances de réussite sont bonnes. En écrivant, avoir soin de donner la distance de la gare, s'il y a magasin à louer et église catholique. Quelle est la Ville la plus rapprochée. S'adresser à M. Charles Cooney, 1674, rue de l'Esplanade, Montréal, P. Q. 18-? C.

A VENDRE

MAGASIN DE CHAUSSURES, harnais et réparations. Maison 24 x 26 avec lot. Bonne clientèle. Prix, près de l'église et couvent. Prix. $5000.00 moitié comptant, balance par versements mensuelles. S'adresser à Georges Frass, Montmartre, Sask. 21-23 C.

A VENDRE, boutique de forge complètement outillée. Aussi résidence. S'adresser à Mike Marek, Wakaw, Sask. 22-24 C.

LE QUART DE section Sud Ouest de la section 7, canton 52, rang 25 à l'Ouest du 2ème Méridien. La terre ci-dessus se trouve à un mille et demi de Northside, Sask. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme Edmond Monette, 430, rue Aulneau, St-Boniface, Man. 22-24 C.

DEMANDE

ON DEMANDE de suite, homme pour la moisson et les battages, prix $75.00 par mois, nourri et logé. S'adresser à A. W. Wallaux, Forgan, Sask. 22-23 P.

ACHETEUR de grain pour l'Elévateur des Fermiers, St-Brieux, devra avoir expérience antérieur. Parler FRANCAIS et ANGLAIS. Applications reçues jusqu'au 14 août. S'adresser à J. B. Godard, St-Brieux, Sask. 22-C.